GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

GTA

La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe

Volume 26, 3e numéro

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Mercredi 9 mai 2001

www.lecourrier.qc.ca



L'eau propre, ça commence au champ!



À la découverte du lait d'antan

page 28

Plus de 9 millions de dollars investis en Montérégie-Est

page 30

Le CDBM annonce ses priorités pour l'année 2001

page 29

Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

LE LEADER
DES MEILLEURS PRODUITS

CASE IH

Les meilleurs tracteurs ont la meilleure garantie de l'industrie agricole



PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT

avec la nouvelle GARANTIE 10 ANS OU 10 000 HEURES

Seul CASE IH ***vous offre cette garantie sur les tracteurs MX de plus de 85 chevaux et moissonneuses-batteuses.***
(détails en magasin)

CASE CREDIT
Heritage

Pour plus d'informations, contactez votre concessionnaire le plus près de chez vous.

Claude Joyal Inc.

En progression constante depuis 1962.

Saint-Guillaume
Tél.: (819) 396-2161

Saint-Denis
Tél.: (450) 787-2105

Stanbridge Station
Tél.: (450) 296-8201

Napierville
682, Route 219
Tél.: (450) 245-3565

Les Équipements A. Phaneuf Inc.

Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1946

UPTON 292 Principale
(450) 549-5811
Fax: (450)549-5377
Sortie 147, route 20

GRANBY 982 Denison Est
(450) 372-7217
Fax: (450)372-7944
Sortie 74, route 10

Courriel: phaneuf@ntic.qc.ca

0369009

1999 CASE CORPORATION
Notre adresse Internet http://www.caseih.com
Case IH marque enregistrée de la Corporation Case

CASE IH

Conservation des sols et de l'eau 4-15

Agriculture durable 19-21

Grandes cultures et horticulture 22-23

Productions animales 24-26

Bioalimentaire 28-29

Chronique Agroenvironnement 11

Chronique Bioalimentaire 13

Chronique La Financière agricole du Québec 27

COMITÉ DE RÉDACTION :
Virginie Auger, Pierre Lachance, Hugues St-Pierre, Catherine Labrecque, Ginette Laplante, Gérard Boutin, Odette Ménard

Direction régionale de la Montérégie, secteur Est
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B2
(450) 778-6530
Site web : www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/sites/r16e/accueil.htm

Éditeur : Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste : Jean Vigneault
Directeur de la publicité : Guy Roy

Publicitaires :
• Louise Beauregard • Sylvie Beaurivage • Nadine Chicoine • Luc Desrosiers • Gérard Leblanc • Paul Paradis v. a. • Norbert St-Martin • Bernard St-Pierre • Gérard St-Pierre • Sylvianne Tanguay

Secrétaires :
• Johanne Beaulieu • Linda Douville • Christine Joyal

Directrice de la production : Josée Cusson
Directeur technique : Normand Gonneville
Contrôleur : Monique Laliberté
Directeur du tirage : Claude Gaudreau

Tél. : 450 773-6028
Mtl., Rive-Sud : 514 875-1948
Télécopieur : 450 773-3115

Publié par : DBC COMMUNICATIONS INC

Publié 10 fois par année en février, mars, juin, juillet, août, septembre, novembre et décembre et lors d'Agri-Vision par DBC Communications inc.
655, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G4

Imprimé par Transcontinental Impression, division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.

Envoi de publications canadiennes
Enregistrement no 50350540
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright©
Tous droits réservés sur les textes et les photos.
Les articles sont la responsabilité exclusive des auteurs.

Prix d'abonnement
1 an (TAXES INCLUSES) **18,875**

L'eau propre, ça commence au champ



Odette Ménard,
ingénieure et agronome,
ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec, Saint-Hyacinthe

"L'érosion hydrique contribue à réduire la productivité des sols affectés et constitue une source majeure de pollution des eaux de surface en milieu agricole." (Bernard et al. 2001)

Selon une étude commandée par la Commission mixte internationale sur la qualité des eaux des Grands Lacs, de 70 à 100% des charges en sédiments recueillies dans les cours d'eau de onze zones agricoles provenaient des champs.

Cette étude mesurait la contribution des charges en sédiments des tributaires des Grands Lacs. Les chercheurs ont mesuré cette contribution pour onze bassins versants agricoles variant de 18 à 79 km^2. Pas moins de 70% des sédiments recueillis dans les cours d'eau provenaient des champs, au plus 30% provenaient de la berge. Mais, me direz-vous, ce sont des études qui datent des années 70. Ce sont des données d'ailleurs. Bon ben.

La croyance veut, ou voudrait, que la contribution des charges en sédiments en provenance des berges soit beaucoup plus importante. En effet, le décrochement des talus est toujours visible et tellement plus spectaculaire que l'érosion des champs. Pourtant, en un seul événement il n'est pas rare de mesurer des pertes de plusieurs tonnes de sol.

La semaine passée, j'ai assisté à une journée d'information sur les essais et les recherches en agroenvironnement de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (IRDA). Claude Bernard, directeur scientifique de l'IRDA, nous a présenté ses résultats de recherche. Il a estimé que la contribution des charges en sédiments dans la rivière Boyer (juste un peu au sud-est de Québec) provenait à 75% des champs. Cette donnée rejoint donc les résultat du rapport de la Commission mixte internationale de 1978. Oups! C'est plus récent et plus près de nous.

Et voilà mon attention attirée par la conférence de Marc Duchemin. Monsieur Duchemin a travaillé à mesurer les déplacements du sol dans le champ. Il nous a parlé de l'indice d'apport sédimentaire. Bon encore un autre indice. Celui-là nous indique la proportion de sol qui se rend dans le cours d'eau par rapport au sol qui bouge dans le champ. En effet, ce n'est pas la totalité du sol en mouvement dans les champs qui se rend effectivement au cours d'eau.

Et pourtant.
Et pourtant, il est si facile de partager le constat et si difficile de choisir de changer nos habitudes.
En protégeant nos sols, c'est toute la vie qui renaît en eux.
C'est la qualité de l'eau qu'on améliore et protège.

Selon l'occupation des sols, cet indice est plus ou moins important. En horticulture, Claude Bernard a mesuré des pertes nettes de l'ordre de 70%. Ça veut dire que 70% du sol qui bouge dans le champ, se rend au cours d'eau. Il a aussi mesuré une perte nette de 26% chez les producteurs laitiers de l'Île d'Orléans.

Ça veut dire que le sol bouge. Ça veut dire que, dépendamment, de la topographie, de la couverture de résidus, des événements pluviaux, il ira plus ou moins loin. Plus il est nu, plus le risque que les particules se rendent au cours d'eau est grand. Plus son couvert est important, plus les particules sont protégées, moins elles voyagent empêchant ainsi leur transport jusqu'au cours d'eau.

Je ne sais plus comment le dire. Depuis le temps que vous me connaissez, vous savez bien que la conservation des sols et de l'eau, c'est bien plus qu'un travail. C'est devenu une préoccupation constante. Combien de fois, je vous ai entendu dire que, petit garçon et petite fille, vous aviez beaucoup de plaisir à vous baigner et à pêcher dans le cours au bout de la terre. Et que maintenant, vous ne laissez pas vos enfants y aller sans leurs bottes. Ça c'est le gros bon sens. Ça parle de la vie. Combien de fois au cours des dernières années, nous vous avons fourni toutes sortes de données justifiant la perte de qualité des eaux. Et pourtant. Et pourtant, il est si facile de partager le constat et si difficile de choisir de changer nos habitudes. En protégeant nos sols, c'est toute la vie qui renaît en eux. C'est la qualité de l'eau qu'on améliore et protège. Et ce sont nos petits-enfants qui partageront nos vieux souvenirs. Ils pourront eux aussi se laisser flotter tranquillement les pieds dans le cours d'eau, et la tête dans les nuages.

De l'eau plus propre, de l'air plus pur, moins de travail au champ et autant d'argent dans le portefeuille! Comment faire?

Comparaison des marges brutes du soya
pour différentes pratiques de travail du sol (GR-MAX 1998, 1999 et 2000)

N.B. Coûts et rendements par ha	1998				1999				2000			
	Charrue	Travail réduit	Semis direct	Billons	Charrue	Travail réduit	Semis direct	Billons	Charrue	Travail réduit	Semis direct	Billons
Nbre de champs suivis	54	40	51	20	94	43	113	16	78	32	93	12
Rend. stand. (kg)	3458	3101	3368	3346	3430	3382	3248	3179	3054	3014	2781	2469
Revenus ($)	973	873	959	960	846	829	799	779	774	760	700	697
- Op. cult.($)	110	78	43	46	113	84	42	47	114	79	41	54
- M. herbes ($)	101	111	119	97	96	106	126	100	94	99	113	87
- Fertilisation ($)	32	51	26	21	29	26	14	15	20	8	12	12
- Semences ($)	137	152	140	109	138	139	132	102	136	128	131	103
- Coût techno ($)	3	2	4	2	6	6	7	9	7	3	10	6
Dépenses tot. ($)	383	394	332	275	382	361	321	273	371	317	307	262
Marge brute ($)	**590**	**479**	**627**	**685**	**464**	**468**	**478**	**506**	**403**	**443**	**393**	**435**

- La colonne « Travail réduit » comprend tous les cas de chisel, offset, disques, charrue modifiée, rotobêche, travail en bandes, aérateur, sous-soleuse, vibroculteur ou cultivateur utilisés comme outils primaires de travail de sol.
- Les revenus sont établis à partir d'un prix de 250 $/tonne en 2000, 245 $/tonne en 1999 et 280 $/tonne en 1998, soit le prix moyen obtenu à la récolte, moins les frais de transport de la ferme au centre de grains.
- Lors des années au climat très favorable comme 1998 et 1999, les pratiques de semis direct et billons procurent une meilleure marge économique que la charrue et le travail réduit. Lors d'une année plus difficile comme 2000, les marges sont plutôt équivalentes.
- Il est à noter que les coûts de semence inférieurs en billons attribuables au plus faible taux de semis utilisé avec un espacement de 76 centimètres.



Jean-Marie Harvey
ingénieur,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Les producteurs et productrices agricoles constatent les nombreux avantages environnementaux de leurs pratiques de travail réduit du sol, telles que chisel, offset, semis direct et culture sur billons.

Réduire le travail du sol diminue la consommation de carburants, la pollution de l'air et les gaz à effet de serre. Diminuer le travail du sol contribue à conserver plus de résidus de culture en surface et à garder le sol plus ferme, donc moins de ruissellement, moins d'érosion et moins de résidus d'herbicides ou de phosphore dans nos cours d'eau.

Qu'en est-il cependant de l'aspect économique de ces pratiques lorsqu'on les compare à des pratiques plus conventionnelles? Les tableaux suivants, préparés à partir de suivis de champs réalisés sur

AGRICULTEURS
Achetez directement du manufacturier
TÔLE
Vigneault inc.
Maximum
de résistance
Imperméable
Beauté durable
36"
9"
3/4"
Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de
36 HEURES
TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE
2470, Route 165
Saint-Ferdinant, Qc G0N 1N0
E-Mail : Tolevigneault@qc.aira.com
Sans frais :
1-888-428-9921 Téléc. : (418) 428-4545
0368837

BÉTON
COMPAREZ NOS PRIX?


Sylvain Dalpé, prop.
- Agricole
- Résidentiel
- Commercial
BMD inc.
BÉTON MOBILE DALPÉ
CERTAINS COFFRAGES DISPONIBLES GRATUITEMENT
OUVERT 6 JOURS
du lundi au samedi et Fêtes
Payez pour ce que vous utilisez
- Compteur indique le montant livré
- Nous livrons toute quantité
- Aucune perte.
773-6682
953, 7e rang
Saint-Dominique
J0H 1L0
0369013

Calcul de la marge brute dans la culture du maïs-grain

pour différentes pratiques de travail du sol (GR-MAX 1997, 1998, 1999 et 2000)

N.B. Coûts et rendements par ha	1997				1998				1999				2000			
	Cha.	**TR**	**SD**	**B**	**Cha.**	**TR**	**SD**	**B**	**Cha.**	**TR**	**SD**	**B**	**Cha.**	**TR**	**SD**	**B**
Nbre de champs suivis	52	73	21	9	132	122	36	18	89	144	38	17	89	97	49	10
Rend. stand. (kg)	7 886	7 732	7 212	7 218	10 070	9 764	9 604	10 605	9 781	9 602	9 207	9 752	6 902	6 541	5 890	6 513
Revenus ($)	1 088	1 067	995	996	1 067	1 035	1 018	1 124	958	941	902	956	607	579	518	587
- Op. cult.($)	111	77	35	46	110	79	35	42	116	78	40	42	114	79	39	49
- M. herbes ($)	82	92	107	101	82	84	101	91	95	93	104	103	90	89	98	104
- Fertilisation ($)	272	269	223	260	266	258	217	235	255	246	226	252	256	241	217	242
- Semences ($)	109	109	114	121	120	120	123	139	125	126	127	138	125	125	126	139
- Coût techno ($)	1	3	1	1	3	2	5	7	9	9	10	9	14	12	15	8
Dépenses tot. ($)	575	550	480	529	581	543	481	514	600	552	507	544	599	546	495	542
Marge brute ($)	**513**	**517**	**515**	**467**	**486**	**492**	**537**	**610**	**358**	**389**	**395**	**412**	**8**	**33**	**23**	**45**

- Cha. = charrue, TR = travail réduit, SD = semis direct, B = culture sur billons.
- Le groupe « TR » comprend tous les cas de chisel, offset, disques, charrue modifiée, rotobèche, travail en bandes, aérateur, sous-soleuse, vibroculteur ou cultivateur utilisé comme premier outil de travail de sol.
- Le prix du maïs-grain est de 88 $/tonne en 2000, 98 $/tonne en 1999, 106 $/tonne en 1998 et 138 $/tonne en 1997, soit celui obtenu à la récolte, moins les frais de transport et de séchage, selon les conditions de la saison.
- Lors des années au climat très favorable comme 1998 et 1999, les pratiques de semis direct et billons procurent une meilleure marge économique que la charrue et le travail réduit. Lors d'années plus difficiles comme 1997 et 2000, les marges sont plutôt équivalentes.
- La culture sur billons s'avère être la plus économique trois années sur quatre.

quatre ans dans le cadre de GR-MAX, répondent à cette question.

Information complémentaire aux tableaux

- Toutes les données sont par hectare. Les revenus sont établis à partir du rendement et d'un prix de vente obtenu dans les centres régionaux au moment de la récolte, soustrait des frais de transport de la ferme au centre régional et des frais de séchage dans le cas du maïs-grain, selon les conditions de la saison.

Diminuer le travail du sol contribue à conserver plus de résidus de culture en surface et à garder le sol plus ferme, donc moins de ruissellement, moins d'érosion et moins de résidus d'herbicides ou de phosphore dans nos cours d'eau.

- Le coût des opérations culturales tient compte d'un salaire de 11 $/heure pour l'opérateur et de tous les frais fixes et variables reliés au tracteur et à l'équipement traîné.
- Le coût du contrôle des mauvaises herbes inclut l'achat des produits herbicides de même que les frais de pulvérisation et de sarclage mécanique.
- Le coût de la semence est établi par 1 000 grains en fonction du taux de semis. Les coûts technologiques sont de 35 $ dans le cas des cultures Round-Up Ready et de 25 $ dans le cas du maïs Bt.
- Le coût de la fertilisation minérale et organique est évalué par unité fertilisante appliquée selon N = 1,05 $, P2O5 = 0,65 $ et K2O = 0,55 $. Toutefois, les unités d'azote apportées par le précédent cultural ne sont pas comptabilisées et les unités de potasse apportées par la fertilisation organique le sont jusqu'à un maximum de 45 unités.
- La marge brute n'inclut donc pas les frais tels que la récolte, l'administration, les bâtiments et les terres. ■



La gestion de l'eau en milieu agricole, une simple question d'organisation

Valérie Delage

Chargée de projet,
Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY), Saint-Hyacinthe

Conscients des problèmes de qualité de l'eau et pleins de bonne volonté, nous sommes tous prêts à agir pour améliorer la situation, mais par où commencer? De nombreuses solutions s'offrent à nous, mais la priorité est sûrement de **s'organiser.**

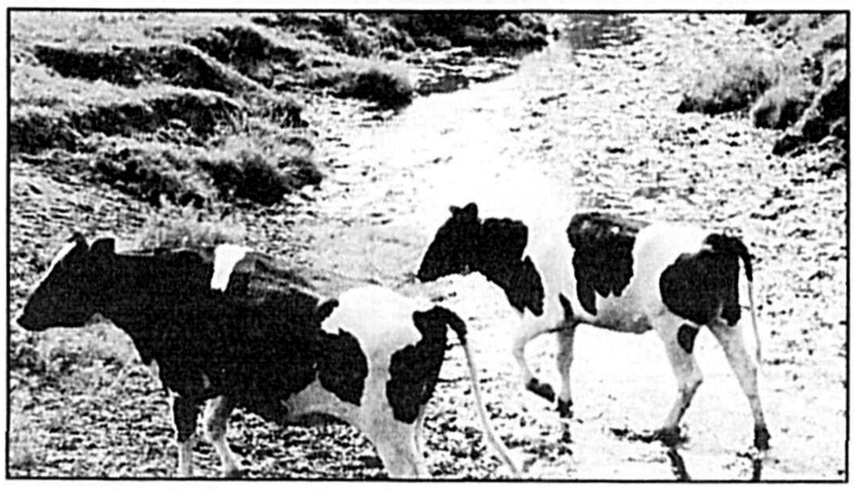
Délimiter un territoire

Pour commencer, il faut délimiter un champ d'action. Le meilleur choix est bien souvent le bassin versant, idéalement d'une superficie d'environ 50 km2 pour que les gens se sentent tous concernés. Un bassin versant se définit comme une surface de collecte des eaux. Chaque goutte qui tombe sur cette surface sera drainée vers un cours d'eau pour finir par s'écouler vers un même exutoire, l'embouchure. C'est donc un milieu presque fermé dans lequel les activités en amont ont une incidence sur l'aval et inversement. La gestion par bassin versant permet de tenir compte de tous les usages ayant un impact sur la qualité de l'eau. Le défi est de faire en sorte que les efforts de certains usagers ne soient pas amoindris par les activités des autres.

Se regrouper pour agir

La deuxième étape est certainement de se regrouper en créant un petit comité de 5 à 10 personnes. Ce premier noyau pourra être formé de quelques producteurs agricoles déjà sensibles et prêts à investir un peu d'énergie dans l'amélioration de la qualité de l'eau, qui seront soutenus par les principaux intervenants du milieu.

Dans notre région, on peut souligner deux initiatives intéressantes de ce genre sur des affluents de la rivière Noire. Tout d'abord, le comité local d'agriculture durable de la Rivière Noire a démarré un projet de gestion du bassin versant de la rivière Jaune, situé près d'Acton Vale. Avec la participation de plusieurs intervenants, les producteurs agricoles pourront réaliser des actions qui permettront de limiter la pollution de l'eau et l'érosion des terres. Une autre initiative est en formation sur le bassin versant du ruisseau des Aulnages, affluent de la rivière Noire près de Saint-Dominique. La caractérisation du ruisseau par le MAPAQ est bien entamée, les intervenants gouvernementaux et ceux du milieu se sont réunis et un comité provisoire de producteurs agricoles vient tout juste d'être formé.



Le comité de la rivière Jaune travaillera prochainement à contrôler l'accès des animaux au cours d'eau en installant des clôtures et des abreuvoirs.

Planifier les actions

Une fois le comité formé, le travail ne fait que commencer. Dans un premier temps, il s'agira de bien caractériser le territoire pour identifier précisément la nature des problèmes. Il faudra le marcher, cartographier les zones d'intervention, avoir une idée de la qualité de l'eau pour pouvoir effectuer un suivi par la suite, identifier tous les usagers du milieu et le rôle qu'ils pourront jouer.

Après avoir cerné précisément les problèmes, on peut alors envisager des moyens de les résoudre, en réalisant un plan d'action pour être bien sûr que les interventions se complètent. Si on décide d'implanter des boutures pour stabiliser la berge sur un site précis et que la municipalité prévoit nettoyer le cours d'eau à cet endroit, tout sera à refaire. Il s'agit donc de bien planifier les actions de chacun et surtout de trouver des interventions simples et peu coûteuses. Le comité de la rivière Jaune travaillera prochainement, par exemple, à contrôler l'accès des animaux au cours d'eau en installant des clôtures et des abreuvoirs. Il mènera en parallèle des activités de stabilisation des berges et de modification des pratiques culturales pour limiter l'érosion des sols. Les sites de démonstration prévus pour l'été devraient montrer l'efficacité des installations et inciter d'autres producteurs à les adopter étant donné leur faible coût.

Utiliser les ressources

De nombreuses ressources sont disponibles pour soutenir les producteurs agricoles dans leur démarche, tant au niveau de la coordination que du soutien technique et même financier. Dans le cas du ruisseau des Aulnages, tous les intervenants majeurs sont impliqués : MAPAQ, ministère de l'Environnement, Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY), Canards Illimités, Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, Association de gestion des engrais organiques (AGEO), MRC, municipalités, clubs conseils en agroenvironnement, etc. Tous ces gens sont en mesure de contribuer à la réussite du projet à différents niveaux.

Pour une plus grande efficacité, le comité formé devra aussi trouver un coordonnateur qui assurera le suivi du projet et fera le lien entre tous les intervenants. Dans le cas de la rivière Jaune, c'est l'agent en agroenvironnement de l'UPA de Saint-Hyacinthe qui joue ce rôle alors qu'un conseiller du MAPAQ coordonne les activités sur le ruisseau des Aulnages.

Si chacun fait sa part

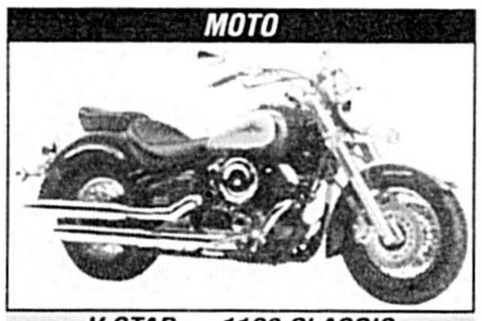
Pour résumer, un petit regroupement de quelques producteurs agricoles désireux de promouvoir l'agriculture durable, soutenu par un coordonateur et les différents intervenants du milieu, permettra d'améliorer, chacun dans son coin de pays, la qualité de l'eau. Et comme les petits ruisseaux font les grandes rivières...

20 ans déjà avec YAMAHA

Vous pensez MOTO - VTT - SCOOTER

Venez fêter notre 20ième anniversaire avec YAMAHA et vous profiterez de prix exceptionnels et d'un service hors-pair

MOTO



V STAR • 1100 CLASSIC

VTT



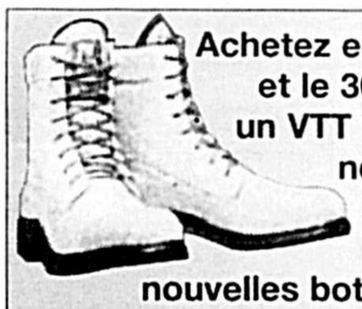
RAPTOR

SCOOTER



BW

Pour un temps limité, nous vous offrons la première inspection GRATUITE sur tout véhicule neuf, du 14 avril au 30 mai 2001



Achetez entre le 1er avril et le 30 juin 2001 un VTT Yamaha 4 x 4 neuf et inutilisé et vous recevrez les nouvelles bottes haut de gamme Kodiak Stalker d'une valeur de 269 $.*

*Rendez-nous visite pour connaître tous les détails.

KODIAK

YAMAHA GENUINE Parts & Accessories pièces et accessoires

YAMAHA

ATOUT BAIL

ATOUT PRÊT

Y. LEROUX SPORT VENTE & SERVICE

0368594

250, PRINCIPALE, SAINT-DAMASE

TÉL.: (450)797-2281

HEURES D'OUVERTURES
Lundi au vendredi:
8h à 21 h
Samedi: 8 h à midi

Évaluation de la qualité de l'eau potable

PPM consultation



165 Montée Verchères
St-Marc-sur-Richelieu (Qc)
J0L 2E0
téléphone : (514) 897-6065
courriel : jacques.giguere@ppmconsultation.com

Jacques Giguère, ing., M. env.
ingénieur en environnement

PPM consultation est spécialisée dans l'évaluation de la qualité de l'eau de consommation. Nous offrons les services d'échantillonnage, d'analyse et d'évaluation de la qualité de l'eau. Les analyses sont réalisées par des chimistes professionnels dans des laboratoires accrédités par le ministère de l'environnement du Québec. La gestion des travaux et la rédaction des rapports d'évaluations sont réalisées par un professionnel membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

site internet : www.ppmconsultation.com

0368456

Retrouvera-t-on du B.T. dans les cours d'eau?



Annie Marineau

biologiste, M. Sc.,
Environnement Canada

La culture du maïs a connu un essor remarquable au Québec depuis les vingt dernières années. C'est en effet l'une des cultures, après les pâturages et le foin, qui y occupe une très grande superficie (plus de 380 000 hectares en 1999), soit approximativement 17 % du territoire des terres cultivables. Or 50% des pesticides utilisés pour l'agriculture de la province sont appliqués à la culture du maïs.

En ce qui concerne l'agriculture actuelle, la tendance veut que de nombreux agriculteurs se tournent vers la lutte intégrée. L'une des méthodes prônées par ce concept agricole est l'utilisation de biopesticides, tels que le Bacillus thuringiensis, qui connaît un essor considérable depuis les quarante dernières années, si l'on considère le large éventail de produits à base de B.t. et l'ensemble des secteurs pour lequel il est utilisé (agricole, forestier, urbain). En Amérique du Nord, au début des années 1990, on chiffrait déjà à plus de 57 millions de dollars le marché des biopesticides à base de B.t.

Au Québec, des formulations de B.t sont employées, entre autres, pour les champs de pommes de terre, choux, choux-fleurs et brocoli. Celui-ci est également utilisé depuis environ cinq ans dans la culture du maïs-grain, sous forme d'hybrides dans lesquels certains gènes de la bactérie B. thuringiensis sont directement intégrés à l'intérieur du plant. Il se pourrait alors que l'application ou l'utilisation régulière de ce biopesticide ou du maïs B.t. entraîne une contamination des cours d'eau se trouvant à proximité des champs où ceux-ci sont employés.

Dans cette optique, le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, sous la direction des Drs François Gagné et Christian Blaise, entreprend un projet portant sur la contamination et les effets dans l'environnement des produits de biotechnologie, dont les organismes génétiquement modifiés, dans l'environnement aquatique. Vu l'impossibilité d'évaluer la totalité des produits dans ce domaine, le choix de l'étude du Bacillus thuringiensis été retenu. Le projet, échelonné sur trois ans, sera dirigé par Annie Marineau, biologiste, M. Sc., à Environnement Canada.

Les principaux objectifs de cette étude consistent à identifier la présence ainsi que la distribution du biopesticide composé de la bactérie Bacillus thuringiensis et de son endotoxine dans l'écosystème dulcicole du Saint-Laurent et à évaluer éventuellement le danger toxicologique à l'égard de certains invertébrés aquatiques du fleuve.

L'application du Bacillus thuringiensis, étant employée dans plusieurs domaines, le projet tiendra compte des quatre grandes zones suivantes : agricole, forestière, urbaine et naturelle (sans utilisation de B.t.). Dès 2001, des échantillonnages de sédiments et d'eau seront récoltés à l'intérieur de chacune de ces zones dans les principaux affluents du fleuve Saint-Laurent adjacents aux terres qui seront sujettes à la pratique de ce biopesticide..

Sur le plan agricole, les cours d'eau sélectionnés seront ceux où il y aura présence de cultures bordantes, telles que le maïs, le chou, le brocoli et le chou-fleur, qui auront été arrosées à l'aide d'une solution de B.t. ou encore ceux qui seront bordés par des champs de maïs grain B.t.

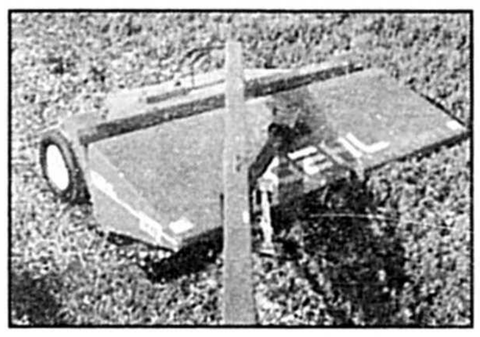
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Annie Marineau ou François Gagné au (514) 283-7000.



L'utilisation régulière de biopesticides ou du maïs B.t. entraînerait une contamination des cours d'eau se trouvant à proximité des champs.

GEHL depuis 1859
un nom synonyme de qualité

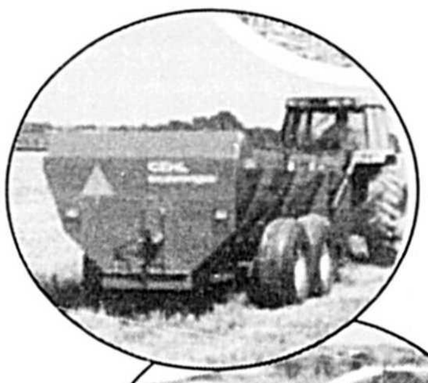
PAS DE PROBLÈME!
0%*
D'INTÉRÊT POUR 36 MOIS

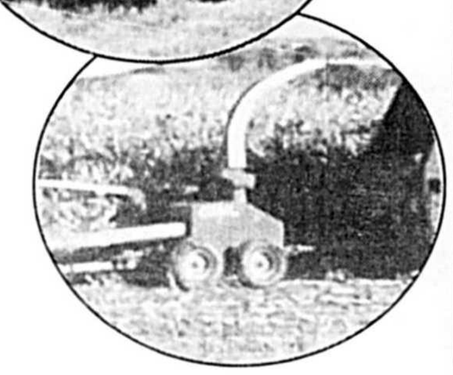












ou sans paiement,
sans intérêt
jusqu'au 1er avril 2002

* Consultez-nous pour plus de détails et pour connaître les produits admissibles au programme.



NOUVEAUTÉS EN 2001



Mini-chargeur articulé
ou skid steer



Chargeuse compacte
jusqu'à 110 H.P.



Votre ligne d'accessoires agricoles
Profitez des excellents taux de financement de Gehl

ÉQUIPEMENTS
AGRI-MONT
INC.
166 ch. MARIEVILLE
ROUGEMONT, QC J0L 1M0
(450) 469-2370

0369007

Le MENV détecte des herbicides dans nos rivières



Pierre Lachance

agronome,
ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries et
de l'Alimentation
du Québec,
Saint-Hyacinthe

En raison des grandes superficies cultivées, les cultures du maïs et du soya utilisent la plus grande proportion des pesticides commercialisés au Québec.

Depuis 1992, le ministère de l'Environnement vérifie la présence de pesticides dans l'eau de certaines rivières des régions agricoles où le maïs occupe des superficies importantes. L'échantillonnage a montré la présence de pesticides, notamment des herbicides liés à la culture du maïs, dans les vingt rivières échantillonnées jusqu'à maintenant. Quatre de ces rivières ont été retenues pour suivre l'évolution à long terme de la contamination. Ce sont les rivières Chibouet (bassin Yamaska), des Hurons (bassin Richelieu), Saint-Régis (tributaire du Saint-Laurent) et Saint-Zéphirin (bassin Nicolet). Les principaux constats de ce programme de surveillance sont les suivants :

- Plusieurs pesticides, surtout des herbicides sont présents en même temps dans l'eau des rivières.
- Les concentrations d'herbicides dans l'eau des rivières augmentent peu de temps après la période d'application des produits aux champs.
- Les herbicides détectés dans plus de 50 % des échantillons en 1998 sont, par ordre d'importance, l'atrazine et le métolachlore (Dual), le bentazone (Basagran), le 2,4-D, le dicamba (Banvel, Distinc) et le diméthénamide (Frontier), mais plusieurs autres produits (herbicides, insecticides et fongicides) sont aussi occasionnellement décelés dans l'eau.
- Les plus récentes données montrent qu'on trouve encore des concentrations d'herbicides qui dépassent les critères de qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique. Au cours des années 1996, 1997 et 1998, cela a été le cas pour l'atrazine, le métolachlore, la cyanazine, le MCPA et le diméthénamide ainsi que pour certains insecticides.

Les effets des pesticides sur les espèces aquatiques

L'écosystème de nos rivières se compose d'une multitude de végétaux aquatiques et semi aquatiques, d'insectes, de crustacés, de mollusques, d'amphibiens et de poissons. Cependant, de nombreux cours d'eau agricoles n'ont plus la diversité biologique caractéristique des milieux sains. Ils ne présentent, au contraire, que quelques espèces tolérantes à la pollution.

En plus des effets individuels des pesticides, leur présence simultanée dans l'eau, au nombre d'ailleurs croissant, est préoccupante à cause des possibilités d'effets conjugués sur les espèces aquatiques. Des découvertes récentes montrent aussi que, même à faible dose, certaines substances, incluant les pesticides, ont des effets estrogéniques, c'est-à-dire qu'ils peuvent compromettre le fonctionnement des systèmes endocriniens, reproducteurs, nerveux et immunitaires.

Les pesticides sont parmi les substances soupçonnées de jouer un rôle dans les cas de malformations observées chez les grenouilles qui colonisent les étangs de ferme. Certains chercheurs croient que les pesticides pourraient interférer dans leur développement, causant des malformations qui compromettraient leur survie. Les pesticides sont également parmi les causes possibles du déclin du Chevalier cuivré, une espèce de poisson qui ne se trouve qu'au Québec et dont l'aire de distribution, autrefois plus étendue au sud du Québec, ne se limite plus qu'au Richelieu, où il éprouve même des difficultés à se reproduire, ce qui amène maintenant la menace d'extinction de cette espèce.



Les plus récentes données montrent qu'on trouve encore des concentrations d'herbicides qui dépassent les critères de qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique.

Sources :

Giroux, I. 1999, Contamination de l'eau par les pesticides dans les régions de culture de maïs et de soya au Québec, campagnes d'échantillonnage de 1996, 1997, 1998, ministère de l'Environnement, Direction des écosystèmes aquatiques, 24 p., + 5 annexes.

Giroux, I. 2000, Suivi des pesticides dans la rivière Richelieu près des sites de fraie du Chevalier cuivré, ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 9p., + 2 annexes.

PowerBroom de Shindaiwa

Une révolution Pour Le Balayage Motorisé.

shindaiwa
SIMPLEMENT MIEUX CONSTRUITES

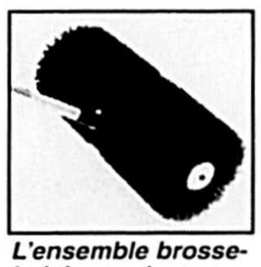


Le nouvel instrument motorisé qui dépasse tous les outils de balayage conventionnels!

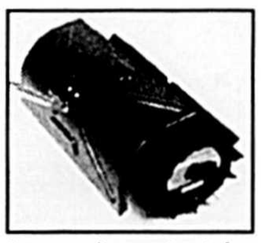


L'industrie et l'agriculture : *facilite le nettoyage dans les endroits difficiles d'accès en retournant le balai.*

Des accessoires vendus en option rendent le PowerBroom envore plus versatile



L'ensemble brosse-balai en nylon



La garde protectrice optionnelle



L'ensemble motoculteur *vous permet de retourner la terre dans les plates-bandes de fleurs, de légumes ou d'arbustes. La garde protectrice est comprise dans l'ensemble.*

LAGANIÈRE MINI-MOTEUR enr

2646, av St-Joseph, secteur Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe Tél.: (450) 774-9035

0364158

DAVIAU & FRÈRES INC.

FABRICANT DE STRUCTURES DE BOIS

FERMES DE TOITS - MURS PRÉFABRIQUÉS - POUTRELLES AJOURÉES

COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL - AGRICOLE

Marcel Leclerc propriétaire

985 CH. MILTON ST-VALÉRIEN

TÉLÉCOPIEUR : 549-2694

SANS FRAIS COMPOSEZ 1-800-667-8393

549-2695

0367898

Contenants vides de pesticides...

S.O.S environnement !

René Gingras
agronome, UAP
et Pierre Lachance
agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Saint-Hyacinthe

Que faites-vous de vos bidons vides?

Le programme de récupération des contenants vides de pesticides réussit à reprendre 60% des contenants au Canada, mais seulement 30 % au Québec ! Ici, la majorité des contenants vides se retrouvent « au chemin » avec les déchets domestiques destinés aux sites d'enfouissement. C'est légal, mais pas souhaitable pour l'environnement.

Que contiennent ces bidons vides?

Les contenants vides contiennent environ 2% à 3% du contenu initial... Lorsque vous remplissez votre réservoir, vous pouvez récupérer gratuitement ce produit en rinçant trois fois le contenant avec de l'eau de pulvérisation. Jetez la rinçure dans le réservoir chaque fois. Les contenants peuvent aussi être rincés à pression.

Que faire des bidons rincés?

Le plastique des contenants de pesticides reste contaminé malgré le triple rinçage. Seul l'Institut pour la protection des cultures peut disposer des contenants vides. Retournez-les à l'un des sites de récupération. Il y en a sûrement un près de chez vous; environ un distributeur de pesticides sur deux est un récupérateur autorisé. Informez-vous à votre fournisseur de produits antiparasitaires. N'oubliez pas d'arracher l'étiquette (seulement ce qui s'enlève facilement) et jetez le bouchon. Les contenants récupérés sont déchiquetés, fondus et transformés en poteaux de clôture presque inusables !

Pour toute information concernant la récupération des contenants de pesticides, contactez :

René Gingras, agronome
Responsable du programme de récupération des contenants vides,
IPC Québec
Téléphone : (450) 923-4724
Télécopieur : (450) 923-6086
Courriel : rene.gingras@sympatico.ca

Voici la liste des récupérateurs autorisés :

Agrocentre Farnham inc.,
Agrocentre Sainte-Pie inc.,
Agrocentre Saint-Hyacinthe inc.,
Centre agricole Bienvenue,
Comax,
Coopexcel,
Herbic inc.,
Les Engrais Cangil de Sainte-Rosalie,
Les Engrais Saint-Grégoire inc.,
Nutrite St-Alexandre,
S.C.A. de Sainte-Hélène,
S.C.A. de Saint-Damasse,
S.C.A. de Verchères,
S.C.A. de Saint-André-d'Acton
Semico inc.

Concours

Vous y avez participé...ou peut-être assisté? Vous avez vu, cherché les gagnants? Quoi qu'il en soit, vous pourrez de nouveau en profiter... la deuxième édition du concours s'annonce!

Les produits gagnants du Concours vins, cidres et hydromels du Québec seront présentés lors de l'exposition agricole et agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, du 20 au 29 juillet 2001. Quoi de mieux pour faire connaître et reconnaître vos produits?



concours
VINS CIDRES & HYDROMELS du Québec

Cette année, les hydromels, ces délicieuses boissons dorées au miel, s'ajoutent au concours, question de vous faire découvrir un plus grand éventail de produits.

S'adressant aux productrices et producteurs* de la province, ce concours met en vedette les produits de qualité qui mériteront une médaille de bronze, d'argent ou d'or!

Productrices, producteurs, qu'attendez-vous? N'oubliez pas de nous faire parvenir vos produits avant le 18 mai!

**Qui possèdent un permis de production artisanale émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE
En évolution constante
Depuis 1938
767, rue Principale, Saint-Dominique, Bur.: 773-2591 Mtl: 875-4700

CHAUX AGRICOLE MAGNÉSIENNE



La chaux agricole qui est reconnue en étant l'une des meilleures du Québec et certifiée BNQ. Nous en fabriquons depuis 1949. Ceci permet de collaborer et d'améliorer les sols du monde agricole de la région.

AVEZ-VOUS LES MOYENS DE NE PAS OBTENIR LA PLEINE EFFICACITÉ DE VOTRE FERTILISATION?
La fertilisation du sol est sans contredit un des facteurs qui a le plus d'influence sur l'obtention de hauts rendements.

RÔLES DE LA CHAUX
La chaux agricole est un outil de travail indispensable à l'agriculteur moderne.



La chaux agricole naturelle:
- neutralise l'acidité du sol en lui fournissant du calcium et de la magnésie;
- **réduit la toxicité d'éléments comme l'aluminium ou le manganèse qui sont plus solubles dans des sols acides;**
- développe un milieu favorable à la multiplication et au travail des micro organismes du sol;
- **améliore la croissance des racines;**
- facilite la décomposition des résidus de récolte;
- **participe à la création de conditions idéales pour le développement des nodules sur les racines des légumineuses;**
- aide à prévenir la fixation du phosphore;
- **améliore la structure du sol;**
- donne une plus grande efficacité aux engrais minéraux en améliorant la disponibilité des éléments qu'ils contiennent.

Pour plus d'informations sur l'application postlevée,communiquez avec
André Brunelle,
agronome du MAPAQ, Nicolet
1-819-293-8501

Un sol bien géré est un sol bien chaulé "naturellement"
Avenue pour un printemps tardif, une application de chaux en postlevée pour votre maïs.

AVANTAGES :
- Corrige efficacement le pH du sol souffrant d'un excès d'acidité
- Évite le compactage des sols lors des étés humides
- Est non toxique pour la végétation
- Accroît sensiblement les rendements de maïs
- Prépare très bien le sol pour les cultures qui exigent un pH plus élevé
- Permet de satisfaire aux normes de la Régie des Assurances agricoles du Québec sur le pH du sol des principales cultures.

Épandage de chaux agricole naturelle sur vos prairies après une 2e coupe



Produit certifié B.N.Q. de qualité reconnue, d'un POUVOIR NEUTRALISANT élevé (moyenne provinciale: 95%) la chaux agricole NATURELLE est recommandée par les conseillers agricoles du M.A.P.A.Q. **Informez-vous à votre agronome.**

BIENVENUE à l'ère des projets en béton
Béton Compacté Roulé **B.C.R.**

DOMAINE AGRICOLE

Pour dalle (plate-forme) de Béton B.C.R.
Peut être utilisé pour :
- **Parc d'engraissement**
- **Aire d'entreposage ou stockage des grains**
- **Plate-forme pour fumier**
- **Silo meule**
- **Stationnement pour tous types de véhicules et machineries lourdes, etc.**

Dalle de propreté pour mangeoire d'animaux





Entreposage de grain extérieur

PIERRE À CHAUX AGRICOLE FINEMENT MOULUE CACHO
Certifié BNQ
Chaux haute teneur en magnésium plus ou moin 30% mgco²

Nouveau aux Carrières St-Dominique

Vous pouvez vous procurer la chaux entreposée dolomitique 100% naturel, à haute teneur en magnésium, certifiée BNQ, provenant des Carrières St-Ferdinand.

Pour informations, communiquez aux Carrières St-Dominique, 773-2591

137Cs : un indicateur des mouvements de sol qui tombe du ciel!



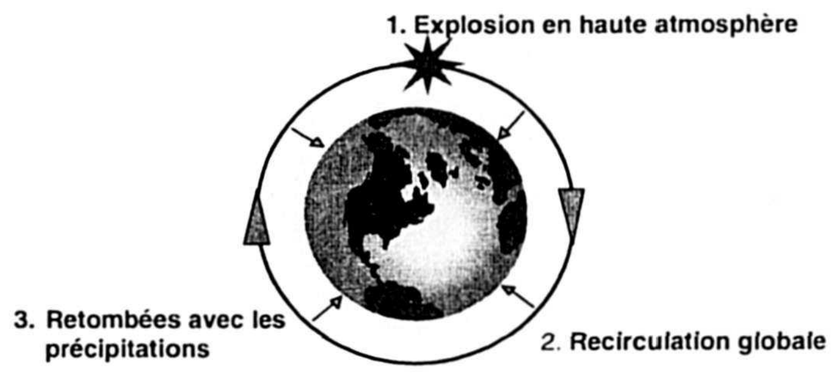
Nadia Boucher

assistante
aux communications,
Institut de recherche et
de développement
en agroenvironnement
(IRDA),
Saint-Hyacinthe

Année après année, l'érosion hydrique emporte avec elle des milliers de tonnes de sédiments. En plus de réduire la productivité des sols, elle cause en partie la pollution des eaux de surface en milieu agricole.

Différents moyens ont été mis en place pour tenter de mesurer la quantité de sol qui se déplace dans les champs et qui poursuit son chemin jusqu'aux cours d'eau. Les mesures en parcelles en sont un exemple. Sans vouloir en diminuer l'efficacité, cette approche est très coûteuse puisqu'elle doit s'effectuer sur une longue période permettant d'intégrer les fluctuations climatiques « inter-annuelles ». De plus, si l'on désire estimer les risques d'érosion en fonction des types de sols et de culture, on doit augmenter le nombre de parcelles étudiées. Cette approche demande ainsi temps et argent.

Origine du ^{137}Cs



Voilà donc que depuis plus de 40 ans, un élément radioactif s'introduit peu à peu dans l'environnement. Il s'agit du césium-137 (137Cs). Projeté dans l'atmosphère par les puissants engins thermonucléaires testés dans les années 1950 et 1960, le 137Cs circule dans la stratosphère et retombe sur terre avec les précipitations. Ses propriétés en font un indicateur des mouvements de sol fort intéressant.

Tout d'abord, le 137Cs n'est ni lessivé, ni prélevé par les cultures, sauf de façon marginale. Rapidement absorbé et fortement retenu par les particules de sol, le césium-137 se déplace avec les phénomènes de ruissellement et d'érosion. Ainsi, il permet de prévoir l'ensemble des mouvements de sol, entraînement aussi bien que dépôt, et de spatialiser leur importance en échantillonnant un territoire de façon plus ou moins systématique.

L'exemple de la rivière Boyer

Un projet de recherche amorcé par l'IRDA et l'Université Laval est présentement en cours pour évaluer le comportement érosif du bassin de la rivière Boyer. Situé dans la région de Québec, ce bassin draine une superficie de 217 km2. Il compte quelque 275 exploitations agricoles qui couvrent près de 60% du territoire. Depuis 1970, la dégradation du milieu aquatique s'est traduite par la disparition de 13 espèces de poissons qui fréquentaient la rivière.

« Les mesures du 137Cs sont d'une grande utilité dans ce contexte, affirme Claude Bernard, directeur scientifique de l'IRDA. Grâce à celles-ci, on peut calculer à l'échelle du champ les taux d'érosion et de production nette de sédiments selon diverses combinaisons de sol, de pente et de culture. »

Une comparaison des activités mesurées avec le 137Cs dans les champs, sur les berges du réseau hydrographique et sur des sédiments de fond a été réalisée. « Les résultats, indique monsieur Bernard, suggèrent qu'environ 75% des sédiments proviennent des champs cultivés et 25% de l'érosion des berges. » D'autres mesures seront prises pendant l'année pour observer l'exode des sédiments du champ à la rivière et confirmer ou infirmer ces résultats.

Des pratiques réfléchies de conservation des sols

Le césium-137 mesure les mouvements de sol, mais n'enraye pas la pollution. Plusieurs producteurs ont fait des efforts considérables pour contrer la pollution d'origine agricole. Les pratiques de conservation des sols, telles que le travail minimum du sol et la création de zones tampon, resteront toujours des moyens à privilégier pour freiner le transport de sédiments.

Il est vrai que le 137Cs tombe du ciel... Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit d'élaborer des solutions pour éliminer la pollution agricole... Et ces solutions doivent être mises à profit pour conserver les ressources naturelles et le bien-être de l'homme.

VALTRA VALMET

Commencez du bon pied dans les champs avec

VALTRA VALMET

- 36 vitesses
- renverse à l'huile
- high shift
- auto control D

UNE VALEUR SÛRE



Eh oui! Nous sommes toujours au 336, 5e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

Les Entreprises MG MICHEL GIROUARD

Laurier Station, Victoriaville,
Sainte-Brigitte,
Sainte-Hélène-de-Bagot

1-450-791-2800 Cell. : 1-450-771-8988

0358658

CHRONIQUE GTA

AGROENVIRONNEMENT

Arbre et agriculture

Alliés ou ennemis?



Yvon Pesant,

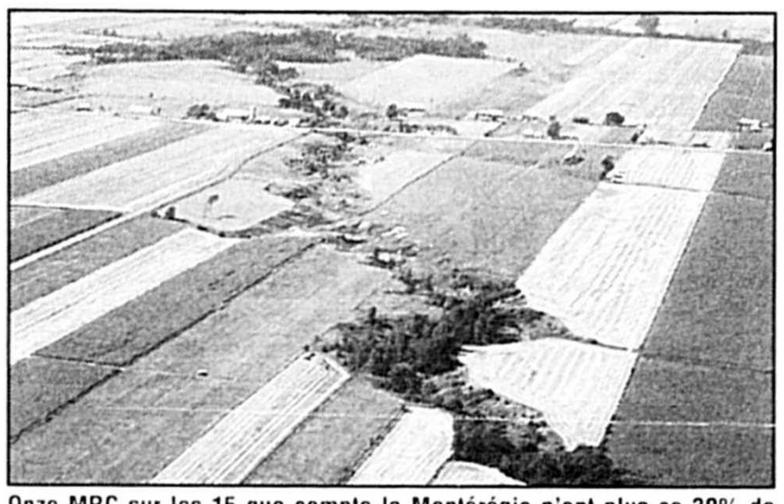
géographe, conseiller en aménagement
et développement rural,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Deux événements récents m'amènent à vous parler, vous reparler devrais-je plutôt dire, du rôle de l'arbre en agriculture. Cela devrait faire l'objet d'une série d'articles et je crois ne surprendre personne en écrivant d'entrée de jeu que, pour moi, l'arbre a été, est et restera toujours un précieux partenaire pour le développement durable de l'agriculture régionale.

D'abord, il y a eu la tenue de ce colloque sur L'agroforesterie au Québec, le 9 avril dernier. Il y était question des multiples utilisations possibles des ressources forestières pour et par le monde agricole. Ensuite, ce fut notre rencontre du 17 avril avec les représentants de l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et du ministère des Ressources naturelles (MRN), laquelle a porté sur la situation qui prévaut dans notre région à de nombreuses enseignes se rapportant à l'agroforesterie.

Le colloque et la rencontre

Au colloque, il a été entre autres question d'acériculture, de sylviculture et de populiculture (peupliers), tout comme de haies brise-vent, de bandes riveraines, de végétalisation de berges, d'aménagement ou de conservation d'habitats fauniques, de protection des espèces végétales ou animales rares ou menacées et de préservation des écosystèmes et des paysages. Un bien beau colloque, donc, qui nous a proposé des réflexions sérieuses sur nos façons de considérer l'importance ou non de notre patrimoine agroforestier.



Onze MRC sur les 15 que compte la Montérégie n'ont plus ce 30% de couvert forestier qui constitue le strict minimum à observer pour s'assurer d'une bonne biodiversité végétale et animale dans un environnement donné.

Évidemment, participer à un colloque c'est bien agréable mais il faut que cela puisse se traduire sur le terrain par autre chose que l'acquisition de connaissances théoriques. D'où la rencontre subséquente avec les gens de l'AFM et du MRN pour faire le point sur la situation régionale et voir comment on pourrait mieux travailler en partenariat pour solutionner des problèmes et rencontrer certains objectifs qu'on aura pu se fixer en cours de route.

Premier constat :

Ça déboise en grand et depuis quelques années déjà, en Montérégie agricole. Les prix élevés naguère accordés à quelques produits, le prix élevé des terres, le verglas de janvier 1998, les grands vents de 1999 de même qu'une certaine manière d'appliquer le règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA) sont autant de facteurs qui ont influencé les prises de décision en ce sens. On se prépare à étendre du lisier dans des secteurs où, à tout considérer, ce n'est pas tant le rendement cultural qu'on recherchera comme une réponse à certaines exigences agroenvironnementales.

On connaît mal l'ampleur exacte du phénomène mais ce qu'on sait, par contre, c'est que 11 MRC sur les 15 que compte la Montérégie n'ont plus ce 30 % de couvert forestier qui constitue le strict minimum à observer pour s'assurer d'une bonne biodiversité végétale et animale dans un environnement donné. Nos forêts et nos grands boisés sont comme ces peaux de chagrin qui ne cessent de rapetisser alors que nos petits boisés ont tendance à disparaître à un rythme inquiétant. On doit y voir de plus près et c'est ce que nous nous proposons de faire.

Deuxième constat :

Depuis plusieurs décennies, on a moins besoin du bois pour se chauffer, pour construire sa résidence ou ses bâtiments, pour protéger ses animaux d'un froid trop vif ou d'un soleil trop ardent. Quand la terre est fertile ou propice à certaines productions, on l'affecte volontiers à des fonctions agricoles. Pour beaucoup, les agriculteurs ignorent la valeur écologique et économique de leurs boisés de ferme et sont peu enclins à les aménager et à les considérer comme une culture associée.

Pourtant, la Montérégie est la région du Québec où on trouvait la plus grande diversité d'espèces végétales et animales et les meilleures conditions pour en assurer la survie. De tout évidence, chez nous, le développement incontrôlé d'une agriculture très intensive a provoqué la disparition de nombreux écosystèmes sans que d'autres formes d'aménagements contribuent un tant soit peu à maintenir le minimum vital. On doit regarder ensemble comment on peut améliorer certaines situations.

Troisième constat :

Les réglementations municipales sont soit inexistantes, soit méconnues, soit non respectées. De plus, il semble qu'il soit assez facile d'obtenir des avis agronomiques et autres formes d'études qui permettent de justifier les projets de déboisement sur différents types de sols plus ou moins intéressants pour la production agricole. Et cela, sans qu'un rapport d'expertise forestière soit requis pour faire contrepoids aux avancées de nature strictement agricole.

Les forêts comme les boisés de toutes dimensions ont un important rôle à jouer en agriculture et leur disparition progressive peut nous procurer beaucoup plus de problèmes que d'avantages. Leur présence est aussi nécessaire pour l'ensemble de la collectivité quand il est question de recharge des nappes d'eau souterraine et d'approvisionnement en eau potable pour les habitants du milieu rural et pour le cheptel. Les résultats d'une étude conduite pour déterminer la présence ou non de nitrates dans les eaux souterraines de la Montérégie démontrent que le problème est bien réel. La question que nous pouvons nous poser, alors, c'est d'où peuvent bien venir ces composés azotés?

À suivre.

GTA

AIDE À L'INVESTISSEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

F. BERNARD
experts-conseils

F. BERNARD PEUT VOUS AIDER

SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS ET D'AGRONOMES AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

- à obtenir les **subventions** offertes pour la préparation de votre PAEF (subvention de **1 000 $ par année**);
- la préparation des plans, devis, demande de soumissions et suivi de la construction de la plate-forme à fumier ou du réservoir à lisier en béton armé **(subvention de 70% à 90% des coûts)**;
- les **plans de localisation et les grilles de distances** des bâtiments d'élevage en fonction des normes fixées aux règlements de l'environnement;
- à compléter **les formulaires de demande du certificat d'autorisation** de production animale au MENV;
- à obtenir les **subventions disponibles** pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'environnement en assurant une productivité optimale;
- à devenir membre d'un **CLUB-CONSEIL EN AGROENVIRONNEMENT**.

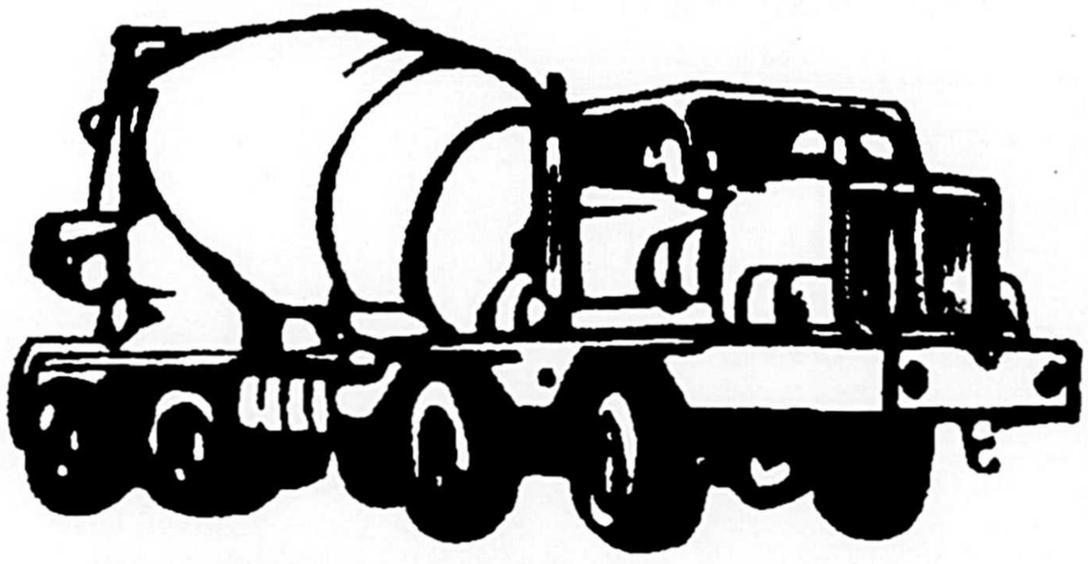
F. BERNARD experts-conseils, établie à Saint-Hyacinthe depuis plus de 23 ans, offre aux agriculteurs une équipe d'agronomes, d'ingénieurs et de technologistes agricoles, dont la compétence et l'efficacité sont reconnues, pour la réalisation des projets les mieux adaptés aux besoins de chaque ferme.

Pour plus d'informations,
sans obligation :
2840, boul Laframboise
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 4Z1
(450) 773-7971
(450) 773-0904
fbernard@ntic.qc.ca
http://www.fbernard.com/

0368455

béton central enr.

"BÉTON PRÉPARÉ"



Producteurs agricoles, industriels,
propriétaires de résidence

Consultez nos prix

ESTIMATION GRATUITE

NUMÉRO SANS FRAIS
1-800-561-3131

(450) 796-2462
Télécopieur (450) 796-2466

QUALIBÉTON 2000

ABQ ASSOCIATION BÉTON QUÉBEC

0369016

7825 AVENUE PION, SAINT-HYACINTHE, J2S 8B1



Stabiliser les berges en milieu agricole



Virginie Auger

conseillère en communications, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Le projet de stabilisation des berges en milieu agricole, orchestré par le club Agri-Durable et Nature-Action Québec, aura permis de revitaliser 310 mètres de berge en Montérégie. Bien que petit, voilà tout de même un pas dans la bonne direction!

D'octobre à décembre 2000, 12 jeunes travailleurs ont bravé le temps capricieux de l'automne afin de stabiliser quelques bandes riveraines du bassin versant de la Yamaska. Utilisant des techniques végétales novatrices, ils ont redressé les portions de rive du cours d'eau Chauvin et des rivières Sud-Ouest, Yamaska et La Barbue.

Inquiets de voir leurs berges s'éroder de manière significative, Yvon Boucher, Gisèle Malo-Desroches, Christian Riendeau ainsi qu'Yvan et Luc Gendron ont accepté de s'associer au projet. Ces agriculteurs ont décidé de poser un geste concret afin de remédier à l'érosion des terres qui bordent les cours d'eau..

« Notre terre, c'est notre ressource. On veut la conserver et la protéger, mais on veut aussi avoir les moyens pour y arriver », avait d'ailleurs mentionné Yvon Boucher, propriétaire de la Ferme Boucher & frères inc. et maire de Saint-Césaire, lors de la conférence organisée par le Club Agri-Durable, en décembre dernier, pour annoncer la fin des premiers travaux.

Première expérience de la sorte dans la région, la revitalisation des berges par des techniques de génie végétal permet de freiner l'érosion des berges. Contrairement à l'enrochement (structure de bois et de ciment), le génie végétal est plus exigeant pour la main-d'œuvre et plus long à réaliser mais, toute sa richesse réside dans son efficacité à long terme. Ainsi, bien que l'enrochement soit plus efficace à court terme, il serait plus sujet à se dégrader au fil des ans.

C'est donc à l'aide de boudins en pied de berge, de fascines à pieux, de rangs de plançons et de matelas de branches, toutes des techniques de génie végétal, que les berges ont été redressées.

Presque parfait !

Le projet étant expérimental, on ne s'attend pas à ce qu'il soit une réussite complète. « Les travaux se poursuivront dès la venue du printemps. C'est alors qu'on évaluera l'efficacité des techniques employées et qu'on finalisera les travaux qui n'avaient pu être terminés cet automne », a expliqué Christine Provost, technicienne en aménagement de la faune qui a participé au projet et qui l'a présenté lors de la Journée de conservation des sols de Rouville, en février dernier.

Même s'il serait moins dispendieux que l'enrochement, le génie végétal reste assez onéreux. Les coûts pour aménager ces 300 mètres de bande riveraine frôleraient les 160 000 $. « C'est sûr que les coûts sont exorbitants, mais c'était une première cette année », a avancé l'agricultrice Gisèle Malo-Desroches, qui a témoigné lors de la Journée de conservation des sols de Rouville.

Enfin, puisqu'on travaille avec de la matière vivante, il est bien évident qu'on devra composer avec la prolifération des plantes. Un petit coup de faucheuse deux fois l'an sera donc de mise. Par ailleurs, la pousse de végétaux le long des cours d'eau entraînera certes la venue de petits animaux que vous n'aviez jamais vus jusqu'à présent.

Le génie végétal n'est pas la solution à tous les problèmes d'érosion des terres agricoles. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une méthode d'agriculture durable qui répond aux exigences de la Commission Beauchamp. Tenue en mai dernier, cette Commission souhaite que la qualité de l'eau s'améliore considérablement, au



Voilà un exemple de matelas de branches qui a servi à redresser une portion de la rive de la rivière Sud-Ouest.

suite à la page 14

Le gène humain Ah, la vache!



Yvon Pesant,

géographe, conseiller en aménagement
et développement rural,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Un peu tout le monde et son père auront entendu parler par les journaux locaux ou nationaux du projet du groupe Pharming qui pourrait voir le jour à Saint-Marcel-de-Richelieu. Ce projet se réaliserait en partenariat avec la Société générale de financement du Québec (SGF Soquia et SGF Santé).

Vertu médicale et noblesse économique

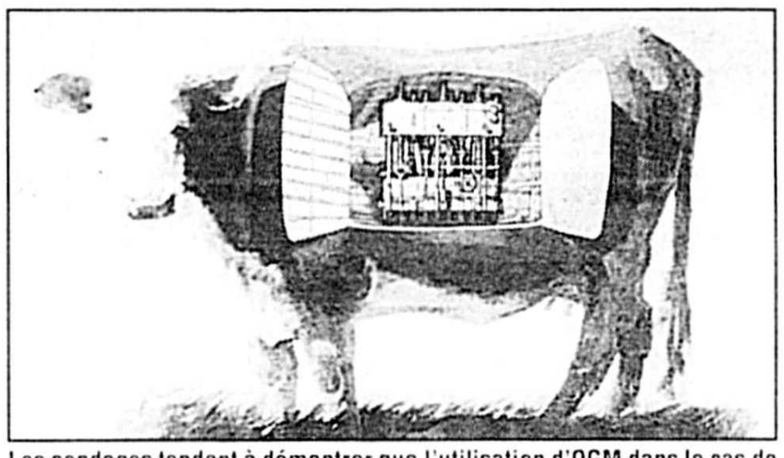
En gros, il s'agit d'un élevage de vaches dont le lait prendra la direction de l'industrie pharmaceutique plutôt que celle de la transformation agroalimentaire. Jusque-là, rien de trop extraordinaire si ce n'est que chacune des vaches sera porteuse d'un gène humain, un seul par tête. Les gènes en question se retrouveraient principalement dans la glande mammaire de ces joyeux mammifères et permettraient la production en bonne quantité, c'est là tout l'intérêt économique de la chose, de protéines pouvant servir à des fins thérapeutiques, et c'est là tout l'intérêt médical de la chose.

On nous a parlé de plusieurs applications possibles. L'une aurait des vertus pouvant servir à solutionner certains problèmes éprouvés par les hémophiles. Une autre comporterait un facteur coagulant du sang qui permettrait la fabrication de pansements à être utilisés en cas d'urgence pour stopper les hémorragies graves. Une troisième aiderait à la production de tissu épidermique ou à la régénération de la peau chez les grands brûlés.

Il est aussi question de la guérison possible de la maladie de Pompe qui provoque la dégradation rapide du tissu musculaire chez les enfants en très bas âge qui finissent par mourir d'insuffisance cardiaque vers leur deuxième année d'existence. On fait également référence à des maladies comme le diabète ou d'autres que la recherche clinique dans un tel domaine pourrait aider à soulager. Il semble qu'il s'agisse là d'un secteur plein de promesses au chapitre des investissements, mais nous n'allons quand même pas nous soumettre à des considérations aussi bassement pécuniaires.

Une porte ouverte?

Évidemment, quand il est question d'organismes génétiquement modifiés (OGM), tout le monde s'interroge à la mesure de ses connaissances sur les considérations d'ordre éthique, environnemental ou sanitaire. À plus forte raison quand il s'agit d'animaux, semble-t-il. Toutefois, les sondages tendent à démontrer que, dans le cas de biotechnologies destinées à la préparation de médicaments ou au traitement plus efficace de certaines maladies, la population juge beaucoup plus acceptable ce type de développement que celui portant sur la préparation de produits destinés à l'alimentation humaine.



Les sondages tendent à démontrer que l'utilisation d'OGM dans le cas de biotechnologies destinées à la préparation de médicaments ou au traitement plus efficace de certaines maladies est davantage acceptée par la population que si elle porte sur la préparation de produits destinés à l'alimentation humaine.

Lors de la réunion publique d'information sur le projet « Pharming », à peu près toutes les questions ont été posées pour nous assurer de la sécurité publique face à un tel dossier qui présente encore bien des inconnues pour la majorité des gens. Nous devons convenir que le promoteur, ses partenaires et ses mandataires font preuve d'une belle transparence dans leur approche avec la population locale et les organismes chargés de la représenter à d'autres niveaux. Les réponses fournies jusqu'ici ont largement contribué à rassurer même les personnes les plus inquiètes de l'évolution rapide de telles technologies. En fait, il apparaît que ce n'est pas tant le projet lui-même qui préoccupe les gens comme ce que nos gouvernants pourraient autoriser certaines entreprises à faire, au nom de l'avancement de la science.

Les gènes en question se retrouveraient principalement dans la glande mammaire de ces joyeux mammifères et permettraient la production en bonne quantité, c'est là tout l'intérêt économique de la chose, de protéines pouvant servir à des fins thérapeutiques, et c'est là tout l'intérêt médical de la chose.

Chez nous pour ailleurs

À Saint-Marcel-de-Richelieu, il s'agirait d'un projet comportant deux phases de réalisation. Une première verrait le troupeau passer d'une vingtaine de ces vaches transgéniques à quelque 90. Si tout va pour le mieux, une deuxième le ferait progressivement passer jusqu'à environ 350. Il va de soi qu'il s'agirait de bâtiments d'élevage à très haut niveau sanitaire avec des annexes et autres bâtiments de lavage et de quarantaine pour permettre d'atteindre les plus hauts standards de salubrité. En fait, c'est un modèle d'exploitation que nous trouvons déjà chez plusieurs éleveurs porcins, surtout.

Pour le reste, beaucoup d'études et de travaux ont déjà été réalisés et plusieurs ententes ont été prises pour savoir comment on allait disposer des fumiers, du petit lait, des carcasses d'animaux, etc. afin que rien ne puisse causer problème à ces enseignes particulières. Sur le site, il y aurait aussi une unité de premier traitement du lait pour en faire la séparation et ainsi obtenir le concentré à être transporté vers les laboratoires pharmaceutiques de la région de Montréal ou ailleurs dans le monde pour procéder à l'extraction de l'une ou l'autre de ces fameuses protéines et à la préparation des médicaments souhaités.

Conclusion

À tout considérer, finalement, ce n'est pas tant le gène humain qui est à craindre dans ce type de développement que... le genre humain.

GTA

L'agroalimentaire :

un champ d expertise que nous cultivons



Michel Desrosiers CGA, Caroline Touchette CGA,
Guy Laroche CGA, Alain Touchette CA, Michel Brouillard CA

Chez Samson Bélair/Deloitte & Touche nos spécialistes du domaine agroalimentaitre s'occupent personnellement de vous. Ils vous rencontrent et communiquent souvent avec vous. Ensemble, vous établissez ainsi des liens de serrés afin qu'ils puissent vous offrir des conseils de planification qui dépassent vos attentes.

Comptables agréés et conseillers en management
2200, avenue Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe

Samson Bélair Deloitte & Touche

0367188

- Vous avez 15 ans et plus ou êtes en voie de l'atteindre!
- Vous avez votre 3e secondaire ou êtes en voie de l'obtenir!
- Vous avez le goût de débuter rapidement une formation professionnelle!

Voici le **VOLET 5!**
Alternance formation générale
et formation professionnelle menant à un DEP

UNE FORMATION
offrant de très bonnes perspectives d'emploi!

DEP - PRODUCTION LAITIÈRE
DEP - PRODUCTION PORCINE



Offert à Acton Vale
Polyvalente Robert-Ouimet
1450, 3e avenue, Acton Vale, J0H 1A0

Début : Septembre 2001

Information :
(450) 546-5575 #235

DRAINAGE

Ostiguy & Robert Inc.

LE CHOIX NUMÉRO 1

Nivellement au laser

Nouveau



Niveleuse actionnée par un tracteur de 449 H.P. sur chenilles : Réduit la compaction et augmente la productivité

Drainage



Deux récentes draineuses pour un meilleur service

Défrichement



6 BÉLIERS MÉCANIQUES de 240 HP à 400 HP équipés d'un râteau pour défrichement et lame arrière pour fossé



2 pelles 2 V.C. avec râteau et godet en V pour fossé

Les producteurs avertis savent que notre qualité ne peut être égalée

NOUS VOUS LE GARANTISSONS

À votre service depuis plus de 30 ans,
vous pouvez vous fier aux experts du drainage.

Estimation gratuite

255, route 112, St-Césaire, Québec, J0L 1T0

Tél.: (450) 469-3156 • 1-800-363-8973

0362139

suite de la page 12

Québec dans les prochaines années. Selon ce qui a été statué par la Commission, la restauration des cours d'eau serait sous la responsabilité des MRC. Le projet de stabilisation des berges du bassin versant de la Yamaska, initiative du Club Agri-Durable appuyée par la MRC de Rouville, respecte donc cette recommandation.

En plus de la MRC, le club a également reçu l'appui du Comité de conservation des sols de Rouville, de Nature-Action Québec, de la Fondation de la faune du Québec et du Département de géographie de l'Université McGill. Développement des ressources humaines Canada, le programme ÉcoAction 2000 et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont aussi d'importants partenaires qui ont investi plusieurs milliers de dollars pour que le projet se réalise.



Douze jeunes ont bénéficié du programme Stratégie Emploi Jeunesse du Canada et ont pu revitaliser 310 mètres de rives linéaires du bassin versant de la rivière Yamaska.

Distribué dans plus de 120 municipalités

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

GTA

La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 1975

25e Anniversaire



PUBLICATION 11 JUILLET

Date de tombée des annonces Vendredi 29 juin

Pour informations ou réservations de votre publicité.

Tél.: **773-6028**

Mtl.: (514)-**875-1948**

Fax.: 450-**773-3115**

publicite.dbc@cgocable.ca

Publicitaires:
Louise Beauregard, Sylvie Beaurivage, Nadine Chicoine, Luc DesRosiers, Gérard Leblanc, Norbert St-Martin, Bernard St-Pierre, Gérard St-Pierre, Sylvianne Tanguay

Directeur adjoint: Paul Paradis, v.a. **Directeur de la publicité:** Guy Roy

LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

655, Av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4

0368593

L'utilisation d'herbicides dans les fossés



Jean-François Bourque

ingénieur forestier,
ministère
de l'Environnement
du Québec,
Direction des politiques
du secteur agricole



Richard Desrosiers

agronome,
ministère
de l'Environnement
du Québec,
Direction des politiques
du secteur agricole

Pour diverses raisons (drainage, envahissement), il peut arriver qu'un agriculteur veuille se débarrasser de plantes aquatiques, telles que le phragmite ou la quenouille, dans ses fossés. Une des solutions envisagées peut être la pulvérisation du feuillage avec un herbicide (ex. : Round-up®). La pulvérisation d'un herbicide au-dessus d'un milieu aquatique contamine ce milieu et peut avoir un impact sur les organismes qui s'y trouvent et sur ceux qui sont en aval.

Savez-vous qu'il existe un règlement du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) qui stipule que l'utilisation de pesticides dans un milieu aquatique pourvu d'un exutoire superficiel vers un bassin hydrographique nécessite au préalable un certificat d'autorisation de ce ministère (Q.2, r. 1.001, art. 2 100d)? Ce certificat d'autorisation est délivré par la direction régionale où les travaux se déroulent.

On entend par milieu aquatique pourvu d'un exutoire superficiel vers un bassin hydrographique un milieu aquatique où l'eau n'est pas confinée, où il y a une possibilité d'écoulement de l'eau. L'objectif de cette réglementation du MENV est de faire en sorte que lors d'un traitement en milieu aquatique, le ministère de l'Environnement puisse analyser au préalable le projet et puisse s'assurer que des mesures ont été prises pour minimiser, entre autres, les risques de contamination en aval du lieu traité. La pulvérisation d'herbicides dans un fossé représente ce type de risque et nécessite donc un certificat d'autorisation du MENV.

Savez-vous qu'il existe un règlement du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) qui stipule que l'utilisation de pesticides dans un milieu aquatique pourvu d'un exutoire superficiel vers un bassin hydrographique nécessite au préalable un certificat d'autorisation de ce ministère (Q.2, r. 1.001, art. 2 100d)?

La pulvérisation d'herbicides dans un fossé représente ce type de risque et nécessite donc un certificat d'autorisation du MENV.

Il existe des solutions de rechange à la **pulvérisation** d'un herbicide pour lutter contre les plantes aquatiques, comme le phragmite ou la quenouille, sans contaminer directement l'eau par les pesticides :

Les techniques d'humectation ou de badigeonnage

Si vous désirez utiliser des herbicides, **l'humectation ou le badigeonnage** des parties aériennes des plantes aquatiques, sans égouttement de pesticides dans l'eau, est une application qui ne risque pas de contaminer directement le plan d'eau et les plans d'eau situés en aval. Puisqu'il n'y a pas de contamination du plan d'eau en aval, ce type d'application n'est pas assujetti à un certificat d'autorisation du MENV. De plus, lorsque l'herbicide peut être appliqué de cette façon, cette technique s'avère tout aussi efficace que la pulvérisation. Enfin, contrairement à la pulvérisation, la totalité de l'herbicide appliqué atteint sa cible. **C'est la solution à privilégier si vous désirez utiliser des herbicides.** Contactez votre conseiller agricole pour en connaître davantage sur cette technique.

Les techniques mécaniques

Les méthodes mécaniques, même si elles ont leurs limites et leurs impacts sur l'environnement, peuvent aussi être utilisées pour enlever les plantes aquatiques des fossés.

Pour de plus amples renseignements contactez Richard Desrosiers, agronome, ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur agricole (418) 521-3829, poste 4804.

MASSEY-FERGUSON

TRACTEURS

4200 SÉRIE

6200 SÉRIE

8200 SÉRIE



SUPER AUBAINES

6.4%

60 mois*

Plus GARANTIE prolongée de 2 ans, GRATUITEMENT

Vérifiez les super aubaines que nous pouvons vous offrir sur les séries 4200-6200-8200

- Financement à taux réduit
ou
- Sans intérêt jusqu'à janvier 2002
ou
- Super escompte, payé comptant
ou
- Location super valeur MF 36 ou 48 mois

Quelle que soit l'option choisie vous recevrez gratuitement un prolongement de garantie de 2 ans

Contactez-nous pour plus de détails

MASSEY-FERGUSON

* Taux variable indiqué et taux fixe également disponibles avec sujet à l'approbation de crédit Agco Finance
- Offres disponibles jusqu'au 30 juin 2001

COMAX
division machinerie
3520, boul. Laurier
Sainte-Rosalie
799-5571

Sainte-Rosalie
Saint-Denis
Région de Drummondville (prochainement)
Le service en 3 points

GARAGE BONIN LTÉE
division de COMAX
576 Chemin des Patriotes,
St-Denis sur Richelieu
Tél: (450) 787-2812

0368600

Premier tracteur 2001 de marque FENDT

"La technologie du nouveau millénaire"

vendu par **comax** coopérative agricole

Depuis 1928 FENDT est reconnu comme le leader mondial avec ses technologies d'avant-garde appliquées aux tracteurs de ferme.



de gauche à droite : Jean-Yves Beauregard, spécialiste de Comax pour les tracteurs Fendt, Dave Rufer, Freddy Rufer, propriétaires, Michel Letendre, gérant de Comax div. machinerie et Denis Malo, rep. des ventes chez Comax.

M. Freddy Rufer, producteur laitier, s'est porté acquéreur de ce tracteur Fendt d'une ingénierie allemande, "une expression évoquant littéralement une image de qualité".

Témoignage de M. Freedy Rufer

nouveau propriétaire du tracteur Fendt

J'ai acheté un tracteur Fendt pour sa très grande fiabilité que j'ai constaté lorsque j'étais dans mon pays d'origine. J'étais propriétaire d'un tracteur Fendt en Suisse. Les tracteurs Fendt sont plus avancés technologiquement que toutes les autres marques.

J'ai choisi le tracteur Fendt pour son confort, sa visibilité, sa garantie ainsi que sa valeur de revente.

Finalement, ce tracteur répond parfaitement à nos besoins sur la ferme.

comax coopérative agricole — division machinerie agricole

votre concessionnaire FENDT

(450) 799-5571

3520, boul. Laurier, Ste-Rosalie

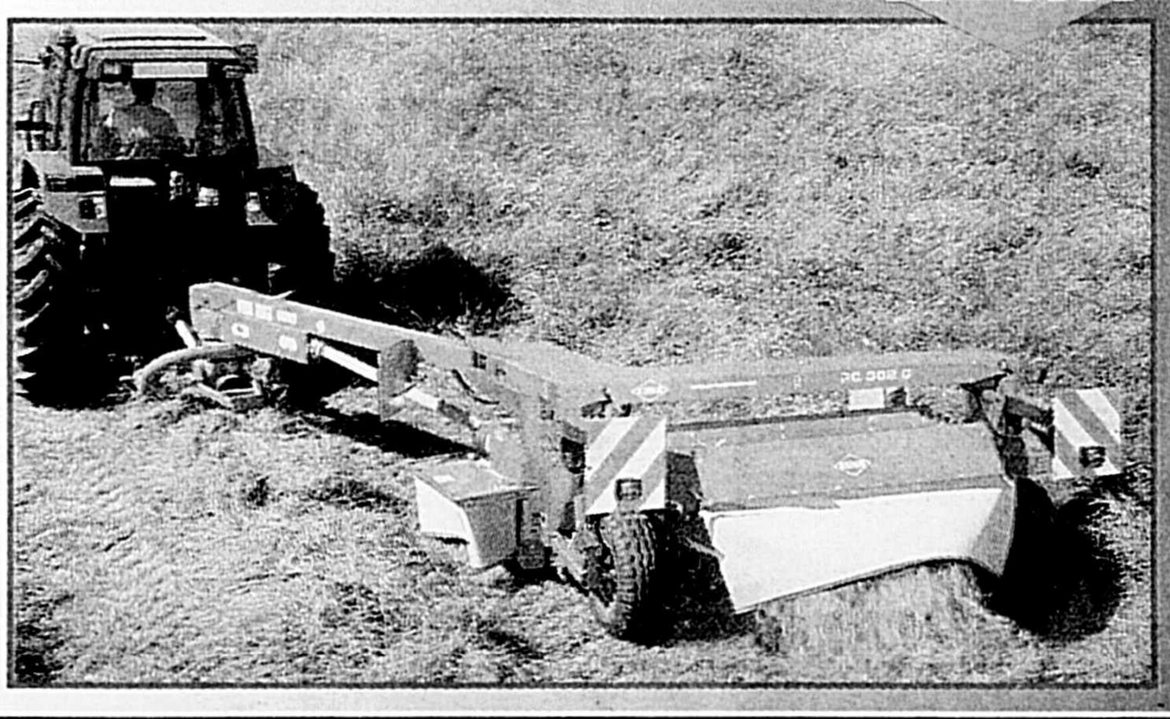
Concessionnaire exclusif des mélangeuses distributrices

KUHN



L'art de récolter un bon fourrage grâce à la machine à foin

KUHN



en Montérégie, Sud de Montréal et région de Drummondville

Service 24 heures

Mélangeur de courtoisie disponible

576 Chemin des Patriotes, St-Denis sur Richelieu

division de comax

GARAGE BONIN LTÉE

- Tél: (450) 787-2812
- Fax: (450) 787-3696
- Mtl: (514) 875-3906

039659

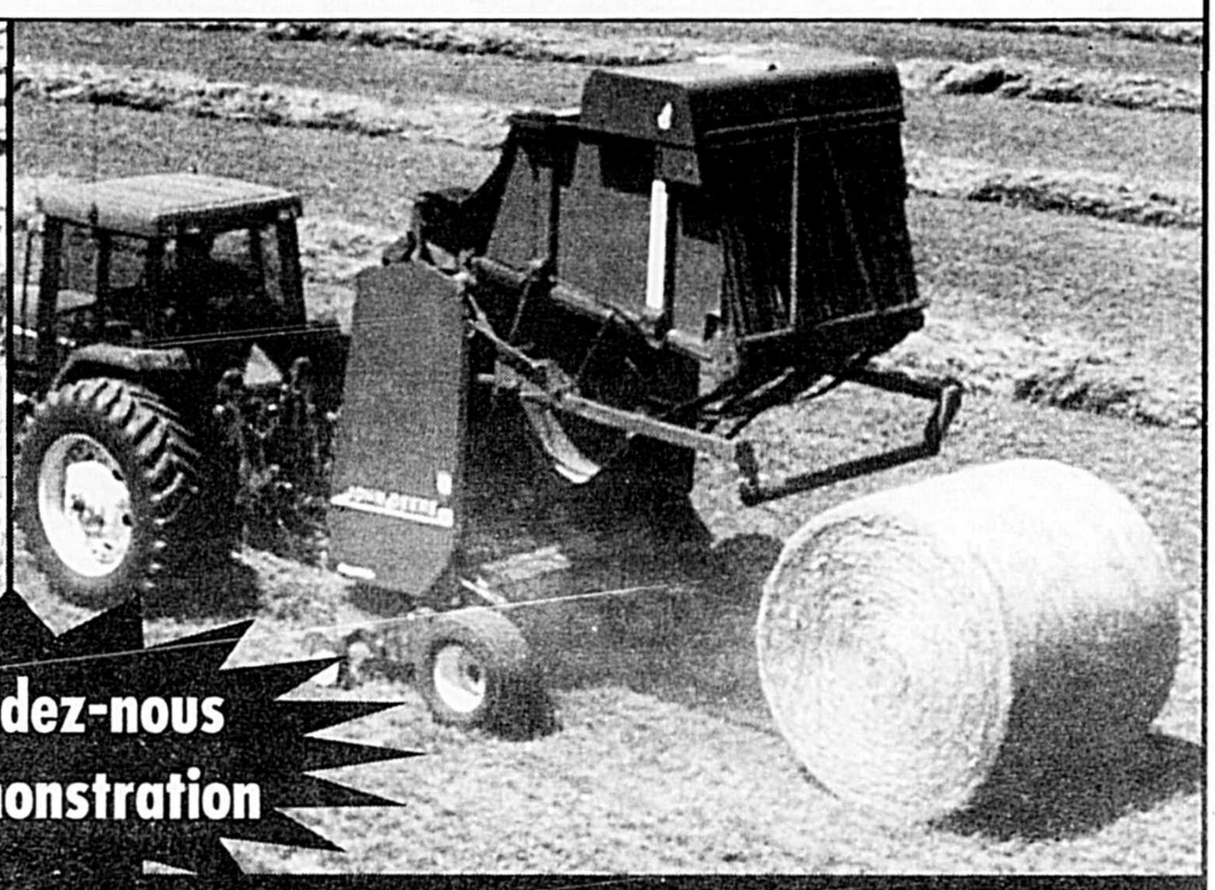
JOHN DEERE

SOYEZ PRÊT POUR LES FOINS

L'équipe gagnante

La Moco 926 et la presse à balle ronde 447 John Deere





Demandez-nous une démonstration

Pour du foin de qualité, une coupe nette et un temps de séchage réduit

Des balles parfaites à tout coup

SERVICE

Faites inspecter vos équipements à foin avant la saison pour maximiser votre efficacité de produire

Inspection de presse à balle carré 175 $
Inspection de presse à balle ronde 125 $
(pour mai seulement)

Inspection de batteuse, table à grain et nez à maïs
Inspection de la batteuse série 20 = 440 $
Inspection de la batteuse série 9000 = 350 $
Inspection de la table 10 $ / pied
Inspection du nez 30 $ / rg

Pour toute inspection et réparation de ces machines, 90 jours sans intérêt pour juin seulement, sur carte AgLine.
Montant minimum requis.

JOHN DEERE
LE SUPER CENTRE DE PIÈCES

AIR MILES Voyagez de par le monde

Adapteur hydraulique Universel
Rég. 5,99$
Spécial : 4,59$



Pompe à eau modèle 235 ap. 8 400 gallons / hr
A. Hp (la photo peut différer)
Rég. 419$
Spécial : 379,59$



Scie à chaîne modèle CS36, 35.2 cc.
Rég. 329$
Spécial : 274,06$



Pointe réversible pour la plupart des vibros # 4062090
Spécial : 89¢ ch



Chaîne de sécurité pour machinerie agricole # AR90581W
Spécial : 39,95$



Cylindre 3 x 8 2 500 lbs
Rég. 106,05$
Spécial : 79,95$



Siège de remplacement pour la plupart des tracteurs de couleur jaune # SWW316YL
Spécial : 195,99$



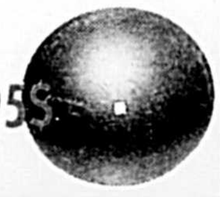
Pointe 7 pouces garde sa largeur de travail # TT7
Spécial : 3,99$ ch



Dent de vibro en "S" modèle # 3210560
Spécial : 5,99$



Disque 18 po. de diam. pour la plupart des herses à roulettes # B31315
Rég. 22,92 $
Spécial : 18,95$



LES ÉQUIPEMENTS Laguë LTÉE
520, 3ième rang, Ste-Rosalie, Rive-Sud — Tél.: (450) 799-5533 / Tél.: (514) 875-4417
160, route 235, L'Ange-Gardien, Rive-Sud — Tél.: (450) 293-8146 / Tél.: (514) 877-5070

Au fil des ans, fiers partenaires!

SÉCURITÉ VIVEZ-LÀ

JOHN DEERE

Laguë & Bernard INC.
7 rang St-Joseph, Pike River
Tél.: (450) 248-7597

ÉQUIPEMENTS Laguë & Martin INC.
555 Boul. Lionel-Boulet, Varennes, (Québec) J3X 1P7
Tel.: (514) 875-6688 - (450) 929-2382 - Fax: (450) 929-2332

www.laguelte.com

0369004

La formation d'intervenants soucieux de l'environnement



Chantal Vallée
agente de communication,
ITA de Saint-Hyacinthe

À l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe, la promotion de l'agriculture durable est plus qu'une mode. C'est un engagement à long terme auprès des élèves et du milieu agricole. Les moyens pris par l'Institut pour sensibiliser et former les artisans du secteur, entre autres sur la conservation de l'eau, sont nombreux.

Des cours de formation collégiale obligatoires

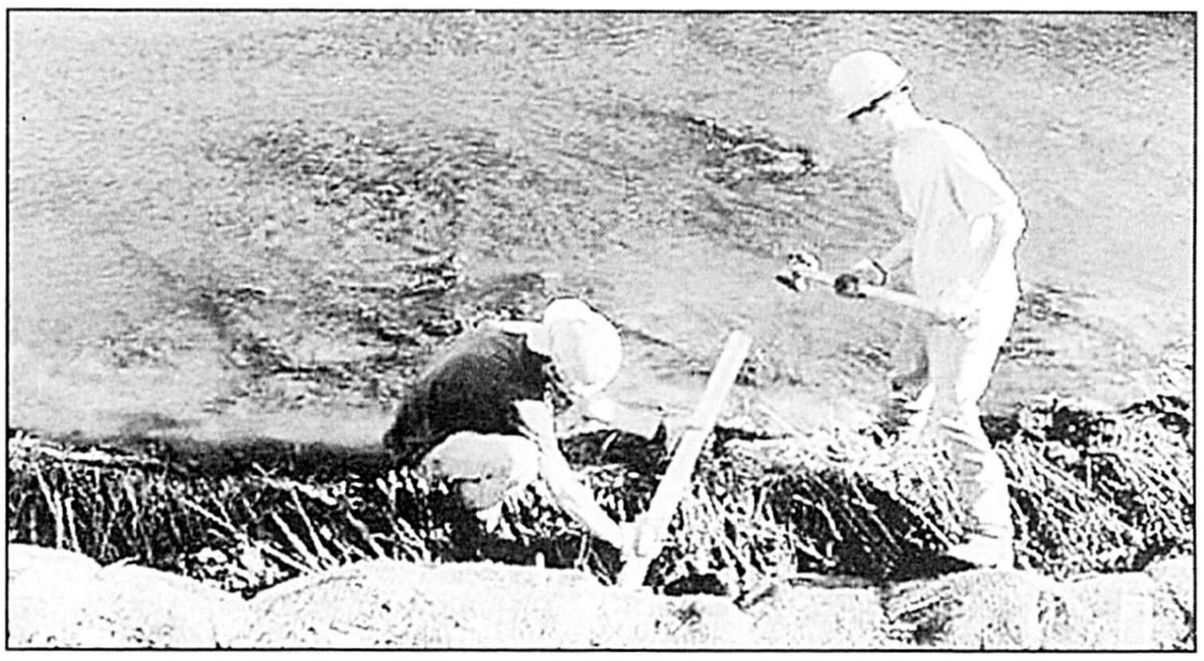
Un nombre important de futurs producteurs agricoles de partout à travers le Québec passent par le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) de l'ITA. La problématique de l'agriculture durable étant de plus en plus présente dans les entreprises agricoles, l'ITA s'engage à former des gens compétents et capables d'appliquer des notions de conservation du sol et de l'eau en se référant aux recommandations, lois et règlements qui régissent le contrôle de l'eau.

Dans le cours « Conservation du sol et de l'eau », les élèves apprennent à établir le cycle de l'eau et les besoins de conservation de l'eau et du sol, à déterminer les besoins en drainage, à décrire les différents types de drainage ainsi que les moyens de contrôle de la dégradation des sols, et à estimer les coûts liés à la dégradation des sols et à l'utilisation de la machinerie.

Du côté du programme Technologie des équipements agricoles (TEA), on enseigne aux élèves, dans le cadre du cours « Résoudre des problèmes de protection de l'environnement », à mieux situer les impacts environnementaux de leurs interventions en tant que futurs conseillers en équipements agricoles. Ce cours contribue à développer chez l'élève une préoccupation et une compréhension environnementales du milieu agricole dans lequel il est appelé à œuvrer. Il couvre les éléments de base en matière de topographie, d'hydrologie, d'hydraulique et de mécanique des sols.

La formation continue en agriculture... durable

La formation continue de l'ITA offre plusieurs cours dans le secteur de l'agriculture durable durant les sessions d'automne et d'hiver. Le cours « Protection et aménagement de la bande riveraine en milieu agricole » s'adresse aux producteurs désirant améliorer la qualité des cours d'eau présents sur leurs fermes. On y explique les causes de dégradation des eaux en milieu agricole, les diverses formes et causes d'érosion, les méthodes simples pour améliorer la protection des rives (stabilisation) et la conservation des sols, les méthodes de végétalisation (ensemencement, plantation) de cette bande non cultivable, on y présente une démarche de naturalisation et de restauration et on traite des coûts à envisager pour ces types de travaux.



Le cours « Protection et aménagement de la bande riveraine en milieu agricole » s'adresse aux producteurs désirant améliorer la qualité des cours d'eau. (Cette photo a été prise par le club Agri-Durable.)

Des journées dédiées à l'agriculture durable

Le mois dernier se tenait la deuxième édition des Journées thématiques sur le développement durable de l'agriculture à l'ITA. Plus de 500 élèves, producteurs et intervenants du milieu agricole ont visité les stands portant sur la conservation du sol, la protection de l'environnement, l'agriculture de précision et les nouvelles technologies.

Des élèves de tous les programmes étaient impliqués dans cette activité, tant au niveau de la coordination de l'événement, que du choix des thèmes et du contenu des stands. Dans la majorité des disciplines enseignées en agroalimentaire, il est possible de créer des liens avec la notion d'agriculture durable et par conséquent d'associer à des contenus de cours les apprentissages réalisés à l'occasion de cette activité. Ces journées sont donc très formatrices pour les élèves.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : http://ita.qc.ca

FORMES G.G. INC.
ÉTABLI DEPUIS 1974
INDUSTRIEL - COMMERCIAL
RÉSIDENTIEL - AGRICOLE
PROJET clés en main
(Électricitié, Équipements, Plomberie)
Formes - Excavation - Fosses à purin - Démolition
Construction et rénovation de bâtiments agricoles
"Porcherie"
450 347-2114
Télécopieur : 450-347-1409
171, rue Simard, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 7X3
Licence RBQ : 2241-6275-70
FORMES G G (1993) INC.
036901?

Brunch de l'agriculture durable: un grand succès



Gérard Lavoie

agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du Québec, Marieville

Participation

Plus de 350 personnes ont assisté au brunch sur l'agriculture durable, tenu à *Saint-Césaire, le dimanche 11 mars dernier.*

Objectifs et organisateurs

Cette activité avait pour but premier d'informer et de sensibiliser les agriculteurs aux pratiques d'agriculture durable. Pour ce faire, les organisateurs de cette activité, qui sont les comités locaux en agriculture durable de l'UPA Rouville et Provençal et le Bureau de renseignements agricoles (BRA) de Marieville, ont pu compter sur la participation d'une vingtaine d'organismes du milieu.

Lieu d'échange

Les organisateurs avaient choisi la formule des stands pour permettre de multiplier les occasions d'échanges. Premièrement, les agriculteurs avaient l'occasion de rencontrer et de discuter avec plus d'une vingtaine d'intervenants en agriculture durable. Deuxièmement, ils pouvaient discuter entre eux et souvent avec des agriculteurs qui pratiquent déjà plusieurs techniques d'agriculture durable. Comme *le démontre la photo ci-jointe, les agricul*teurs étaient nombreux aux stands à s'informer. À la fin de la journée, plusieurs animateurs des stands les plus achalandés « n'avaient plus de voix ».

Résultats

Les organisateurs sont très satisfaits de la formule stands-brunch. Cette formule a répondu à leurs objectifs de sensibiliser et d'informer les producteurs agricoles sur les avantages de l'agriculture durable. À la suite de la participation exceptionnelle des producteurs, les organisateurs songent à répéter l'expérience l'an prochain.



Voici une partie de l'assistance qui illustre bien les échanges entre les animateurs et les participants.

Les pomiculteurs font leur part en agriculture durable



Jollin Charest

agronome et conseiller en pomiculture, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Marieville

De nombreux ravageurs et maladies s'attaquent à la pomme et doivent être contrôlés pour exploiter un verger commercialement. De façon traditionnelle, la lutte aux ennemis de la pomme s'effectue à l'aide de plusieurs pesticides. Mais dans un nouveau contexte où l'agriculture durable prend de l'importance, différentes stratégies sont mises en œuvre pour réduire l'utilisation des pesticides en pomiculture. À cet égard, la lutte intégrée est tout indiquée. Elle consiste à utiliser toutes les techniques possibles pour contrôler les organismes nuisibles de façon efficace et économique, tout en respectant l'environnement.

Un bel exemple de lutte intégrée a été présenté au Brunch sur l'agriculture durable de Rouville. Le public pouvait y observer, sous une loupe binoculaire qui grossit jusqu'à 70 fois, le contrôle biologique d'acariens ravageurs (tétranyques à deux points) par des acariens prédateurs aux tétranyques (amblyseius). L'observation d'acariens à peine perceptibles à l'œil nu (0,3 mm) sous la loupe binoculaire a fasciné petits et grands, qui ont pris conscience que tout un monde vit à une autre échelle. Les acariens ont été gratuitement fournis par le Centre de recherche et de

→

Attention producteurs!

Épandage de fumier

liquide ou solide

NOUVEAU NOUVEAU
Transport longue distance par camion
2 réservoirs de 9 000 gallons

solide : épandage avec 3 épandeurs latéraux

liquide : épandage avec 3 réservoirs 4 300 gallons.

Transport en vrac ou général

De pierre, sable, grains, terre et fumier

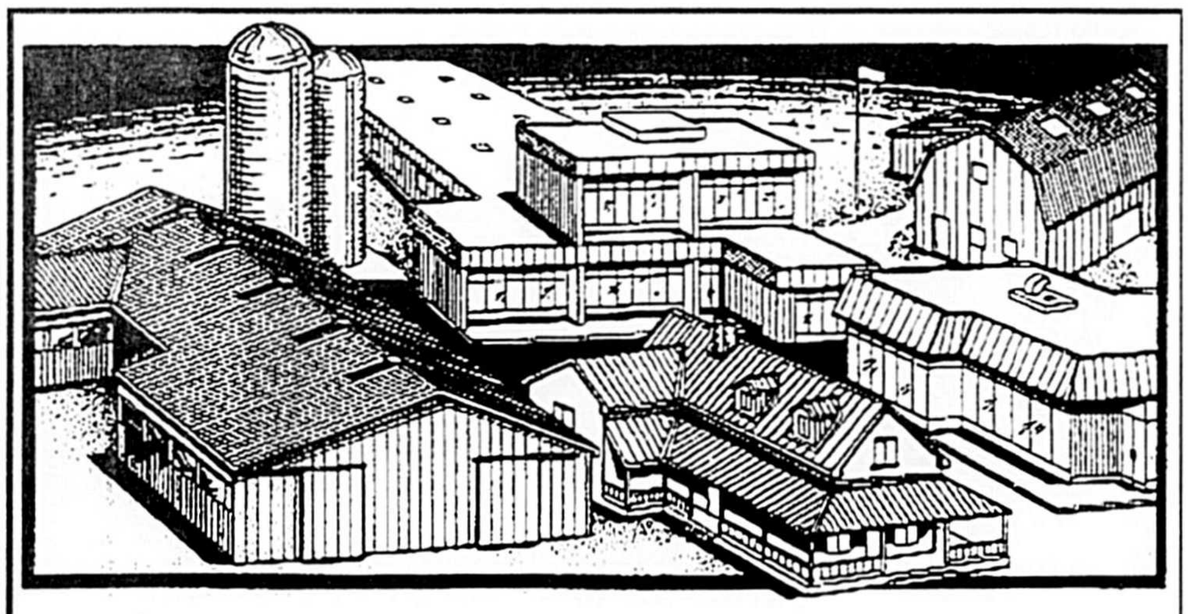
De machinerie - De fardier - De "flat bed"

ENTREPRISE Argue INC.
(450) 787-2992
EXCAVATION TRANSPORT
DÉNEIGEMENT
TRAVAUX À FORFAIT

Guy Archambault, Président
626, route 137,
St-Denis-sur-Richelieu

Rés.: (450) 787-2992
Gar.: (450) 787-2416
Cell.: (514) 894-3858
Paget: 1-888-761-4052

0368454



Les panneaux d'acier pour toitures et lambris d'IDÉAL REVÊTEMENT vous en donnent

PLUS POUR VOTRE ARGENT!

Les panneaux d'acier galvanisé prépeints pour toitures et lambris d'IDÉAL REVÊTEMENT sont conçus et fabriqués pour résister aux climats les plus rigoureux. Ils sont coupés sur mesure en longueurs pouvant atteindre 40 pieds et sont disponibles du manufacturier à une semaine d'avis.

Utilisés comme lambris ou revêtements de toitures, ils sont si polyvalents qu'on peut les utiliser pour des constructions résidentielles, commerciales, industrielles ou agricoles. Comme revêtements de toiture, ils sont plus légers, mais plus durables que plusieurs revêtements contemporains. À la fois pratiques et faciles à installer, ils sont disponibles en 20 couleurs populaires. On peut les installer comme matériau de revêtement unique ou les agencer avec d'autres matériaux sur un même bâtiment.

idéal revêtement
Compagnie ltée. Manufacturiers

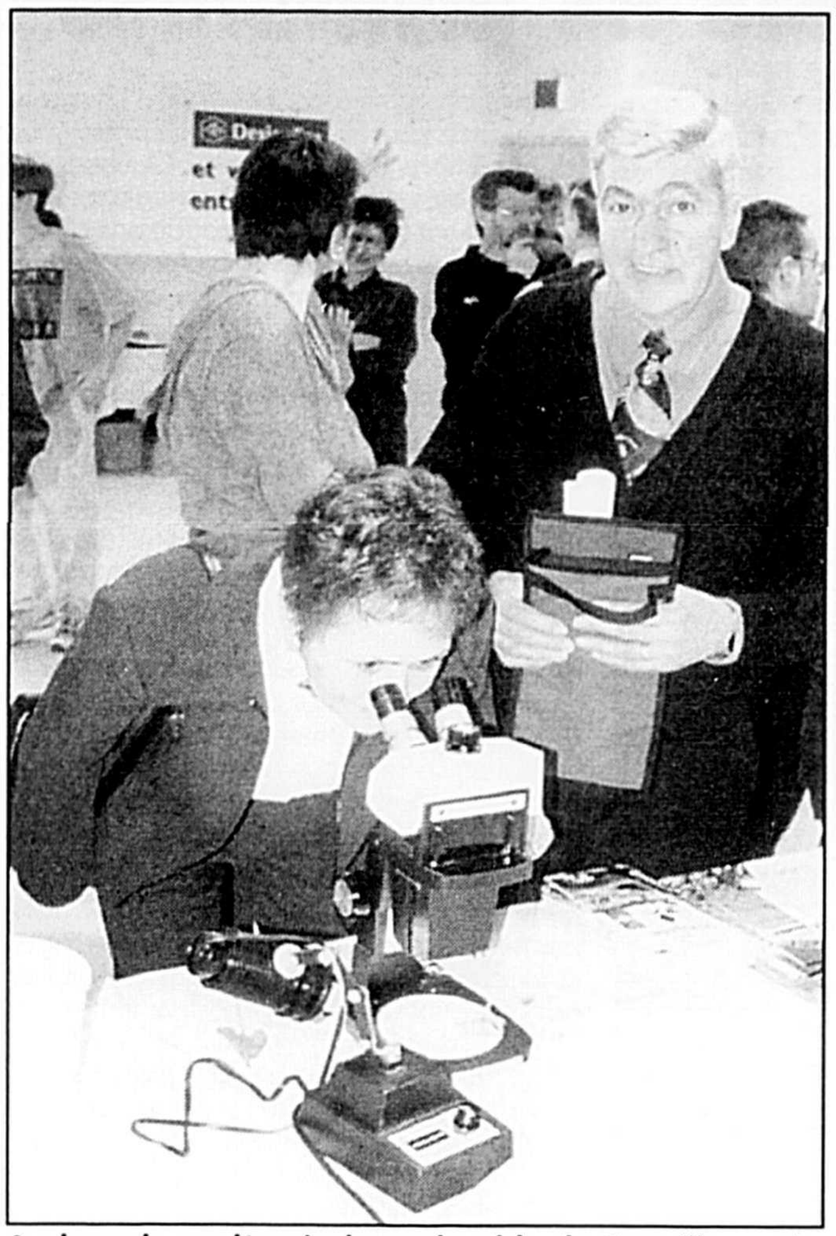
FERBLANTERIE
Gilles Laliberté
Vente & Pliage de métal en feuilles
Ventilation • Chauffage

751, rue Jetté, Acton Vale
Tél.: (450) 546-3184
Fax: (450) 546-5743

0368584

développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Jean-d'Iberville, où des spécimens sont élevés à l'année pour effectuer diverses expériences.

Les acariens ravageurs peuvent causer des stress importants aux arbres. Ainsi, en moyenne chaque année, deux traitements d'acaricides chimiques sont nécessaires pour réprimer ces ravageurs. Cependant, au Québec un nombre croissant de vergers sont parvenus à éliminer leurs applications d'acaricides grâce au contrôle biologique des acariens ravageurs par leurs ennemis naturels, les acariens prédateurs. Ce contrôle biologique se fait conjointement avec d'autres pratiques de lutte intégrée, comme le dépistage desravageurs et de leurs ennemis naturels, l'utilisation de pesticides peu toxiques pour les prédateurs, la tolérance des ravageurs en dessous du seuil économique de dommage, l'introduction de prédateurs par transfert de bois de taille, etc. Ceci n'est qu'un exemple de réussite en lutte intégrée. Plusieurs autres pratiques se développent et prennent de l'ampleur dans les vergers du Québec, qui produisent de plus en plus des pommes de façon durable.



Au brunch sur l'agriculture durable de Rouville, petits et grands ont pris conscience que tout un monde vit à une autre échelle en observant des acariens à peine perceptibles à l'œil nu (0,3 mm) sous la loupe binoculaire.

Les champs, ça nous connaît !



Mario Vincent
agronome,
Club AgroActon



Gilles-P. Bonneau
agronome,
Club AgroActon

Le Club AgroActon travaille auprès des producteurs agricoles depuis trois ans déjà. Le territoire couvert correspond à celui de la MRC d'Acton. La clientèle desservie est diversifiée; on y trouve des producteurs laitiers, porcins, avicoles et de bovins. Les expériences de chacun sont variées, mais tous partagent un objectif commun, celui de pratiquer une agriculture durable.

La première action réalisée a été l'échantillonnage des sols et des fumiers. Cette mise à jour des analyses a permis de repérer plusieurs pratiques agricoles à améliorer dans chacune des fermes. Par la suite, la valorisation des fumiers a permis de réduire considérablement l'utilisation d'engrais minéraux, et ce, tout en maintenant les rendements. Une attention particulière a été accordée au chaulage afin d'optimiser l'efficacité des engrais, tant minéraux qu'organiques. Le pH joue un rôle de premier ordre dans la valorisation des fumiers.

Lors de la deuxième année d'activité, un suivi particulier a été réalisé pour les tests de nitrate dans le maïs en postlevée. Cette méthode permet d'évaluer l'azote disponible dans le sol et de réduire considérablement les engrais azotés quand les conditions climatiques favorisent la minéralisation. Au total, 2 000 acres par année ont ainsi été analysés en 1999 et 2000.

Un autre volet touchait la cartographie des mauvaises herbes. L'objectif visé est de mieux cibler les herbicides à utiliser et d'en faire un usage rationnel.

Au cours de la dernière année, plusieurs plans agroenvironnementaux de fertilisation ont été réalisés, et ce, parallèlement aux essais de réduction d'herbicides, de démarreur sans phosphore, de désherbage mécanique, de semis direct, etc.

Pour évaluer de façon précise les rendements des différents essais, le Club AgroActon a fait l'acquisition de six balances à essieux, qui servent aussi calibrer les épandeurs à fumier solide.

Plusieurs autres activités sont réalisées afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun des membres.

Le Club AgroActon est dynamique grâce à l'implication de ses 51 membres et de ses deux conseillers.

Les réunions d'information et les journées de champs offrent des moments privilégiés pour échanger de l'information, mettre à profit les expériences de chacun et renforcer l'objectif premier, qui est de valoriser les sols productifs pour les générations à venir...

FABRICANT DE STRUCTURES D'ACIER

Des bâtisseurs d'ici partenaires de votre réussite

LIVRAISON, SERVICE DE GRUE ET DE MONTAGE DISPONIBLES

PROJETS STANDARDS OU SUR MESURE

- AGRICOLES
- COMMERCIAUX
- INDUSTRIELS

- CONÇU SELON LES PLANS DE NOS INGÉNIEURS
- CONFORME AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT
- CERTIFICATION CWB

STRUCTURE D'ACIER VER-MET

NOTRE SPÉCIALITÉ : L'ACIER

NOTRE PRIORITÉ, LA QUALITÉ

STRUCTURE D'ACIER VER-MET
2000 Lamoureux, St-Hyacinthe, Qc
Tél. : 450-796-5170
Fax.: 450-796-5171
Sans frais : 1-888-772-6444
Courriel: vermet@ntic.qc.ca
Site: www.vermet.ca

036784G

Régie intensive des céréales : le blé de printemps

Gilles Tremblay

agronome,
Centre de recherche sur les céréales, cléophotéagineux et maïs (CEROM)

Bien que les conditions bioclimatiques des basses terres du Saint-Laurent soient généralement propices au développement du blé panifiable, la régie de cette production est encore peu ou mal connue au Québec.

La disponibilité de l'azote du sol, le régime thermique et les précipitations sont les trois plus importants facteurs qui influencent le rendement en grains du blé de printemps. Les rendements augmentent avec l'apport progressif d'azote, tandis que les températures excessives et les stress hydriques les réduisent. Plusieurs études réalisées surtout dans les plaines de l'Ouest canadien indiquent toutefois la présence d'interactions complexes entre ces trois facteurs variant selon l'emplacement géographique et les années. Le nombre d'épis, le rendement en grains et la quantité de résidus sont directement proportionnels à la fumure azotée. À température élevée et à faible teneur en azote nitrique, le manque d'eau affecte plusieurs composantes du rendement lorsque ces conditions surviennent en période critique du développement des composantes du rendement. Les rendements en grains des blés de printemps sont associés plus étroitement à des variations dans les régimes thermiques qu'à des variations dans les régimes pluviométriques, à moins de sévères stress hydriques. La sensibilité au stress hydrique du blé est relativement faible de l'établissement à la fin du tallage, atteint un maximum lors de la floraison, et diminue quelque peu lors de la période de remplissage.

L'analyse des données climatiques enregistrées sur les terres de la Plaine du Saint-Laurent pourrait laisser croire que les blés de printemps bénéficieraient potentiellement d'un meilleur régime pluviométrique durant leur croissance que les blés ensemencés dans les plaines de l'Ouest canadien ou américain. Sous les conditions européennes, les rendements observés des blés de printemps sont supérieurs aux rendements obtenus au Québec. Les conditions climatiques observées dans bien des pays européens sont plus favorables à la croissance et au développement de la culture du blé que celles qu'on observe au Québec ou ailleurs sur le continent nord-américain. Les conditions hivernales plus clémentes observées en Europe permettent l'utilisation de blés d'hiver ou d'automne caractérisés par des rendements potentiels plus élevés que les blés de printemps. Les blés d'hiver ont connu bien peu de succès par le passé sous les conditions climatiques du Québec. De plus, les blés de printemps ensemencés au Québec sont soumis à des conditions climatiques moins favorables à la croissance que des blés de printemps semés en Europe. Grâce à des semis beaucoup plus hâtifs, les blés semés sous les conditions européennes bénéficient d'une saison de croissance plus longue qui permet l'obtention de rendements potentiels plus élevés.



La disponibilité de l'azote du sol, le régime thermique et les précipitations sont les trois plus importants facteurs qui influencent le rendement en grains du blé de printemps.

Le choix des cultivars et de la régie a un impact certain sur les rendements espérés. L'utilisation de cultivars plus performants et respectant les critères de qualité exigés des marchés est une condition essentielle de la réussite dans cette production. Certains blés ensemencés au début des années 90 possédaient des rendements intéressants, mais ne parvenaient pas à respecter les exigences de qualité fixées par les marchés.

La régie culturale adoptée constitue aussi un élément essentiel. L'utilisation de pratiques culturales de type intensif souhaitée par certains intervenants de l'industrie dans la production de blé de printemps n'est pas adaptée aux conditions bioclimatiques des états nordiques américains, le Québec y compris. Selon les résultats obtenus des quelques études reconnues et réalisées au Québec, il n'a pas été clairement démontré que l'utilisation d'une régie de type intensif était mieux adaptée aux conditions des terres de la Plaine du Saint-Laurent que des régies de type conventionnel ou réduit. ■

Culture de la citrouille

Écouler avant de semer



Patrick Sullivan

conseiller en culture maraîchère, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Les superficies dédiées à la culture de la citrouille ont doublé depuis quelques années, passant de 400 à 800 hectares environ. Cette croissance rapide a de quoi inquiéter. Aussi, le nouveau producteur doit-il s'assurer de pouvoir écouler sa récolte avant de semer.

Voici les grandes lignes de la technique de production.

Semence

Il y a environ 3 200 à 3 800 graines/kilogramme (de 1 500 à 1 800 grammes/livre) pour les cultivars standards. Les cultivars petit format ont beaucoup plus de graines au kilogramme.

Cultivars

Sauf pour les cultivars miniatures, le marché demande en général des fruits entre 7 et 14 kg (15 et 30 lb) de couleur orange foncé avec une bonne attache (queue).

Parmi les cultivars les plus populaires : HOWDEN et les hybrides de la même lignée, ASPEN, APPALACHIAN, GHOST RIDER, SPRINT.

Il faut essayer les cultivars soi-même pour se faire une opinion.

Rendement

Un bon rendement se situe autour de 5 000 fruits standards vendus à l'hectare (2 000/acre). On compte environ un fruit par plant. Pour la petite citrouille, le nombre de fruits est beaucoup plus élevé.

Population recherchée

Cultivars coureurs (la majorité) :
Environ 5 500 plants/ha
(2 200 plants/acre)
De 2 à 2,5 m^2 par plant
(de 20 à 25 pi^2/plant)

Cultivars semi-buissonnants :
Environ 7 200 plants/ha
(2 900 plants/acre)
1,5 m^2 par plant (15 pi^2/plant)

Il n'y a aucun avantage à augmenter la population finale.

Distance entre les rangs : De 2,2 à 3,8 m (de 7,5 à 12,5 pi)

Selon le sarcleur disponible. La majorité des producteurs utilisent 7,5 pieds.

Distance sur le rang : Semer un peu plus serré que la distance finale recherchée pour palier un manque possible dans la levée. Éclaircir, selon la distance, les rangs choisis pour atteindre la population visée.

La plupart des modèles de semoir utilisés pour le maïs et le soya peuvent être modifiés pour semer la citrouille. Maximum de 60 centimètres (2 pieds). S'adresser aux concessionnaires de machinerie agricole.

POPULATION :
5 500 plants/hectare; surface par plant : 2 m^2

Distance entre rangs		Distance entre plants	
M	Pi	Cm	Po
2,3	7,5	90	36
3	10	60	24
3,81	12.5	50	20

Semis

Généralement, entre le 25 mai et le 10 juin. Pas avant que la température du sol ne dépasse 16 0C. Dans la région sud de Montréal, les meilleurs rendements observés ont été produits par des semis entre le 1er et le 6 juin. La profondeur de semis est habituellement de 2 à 3 centimètres (de 1 à 1,5 pouce). Si le sol est sec, il faudra semer plus profondément « dans la fraîche ».

Fertilisation

N : Maximum de 110 kilogrammes/hectare, dont 60 à 70 avant le semis. Le reste est appliqué en bandes quand les plants commencent à courir.

P205 : Comme le maïs selon l'analyse de sol*.

K20 : Comme le maïs selon l'analyse de sol*.

*Une partie de ces engrais peut être appliquée en bandes également.

Répression des mauvaises herbes

Point critique. Peu d'herbicides sont homologués et leur efficacité est moyenne. Il est indispensable de sarcler manuellement sur le rang pour compléter le désherbage. La pratique du faux semis est fortement conseillée. La culture de la citrouille s'y prête particulièrement, étant donné la date tardive du semis. Le faux semis consiste à préparer le terrain pour le semis de 15 à 20 jours à l'avance. Une certaine quantité de mauvaises herbes germeront et pourront être détruites mécaniquement (léger travail du sol) ou chimiquement (Gramoxone ou Round Up) avant le semis.

Herbicides

Mauvaises herbes à feuilles larges

ALANAP : en prélevée de la culture et des mauvaises herbes seulement.

Devrinol : en prélevée de la culture et des mauvaises herbes. Faire une seule application par année.

Graminées annuelles et chiendent

POAST Ultra (+ MERGE) : appliquer au stade 1 à 6 feuilles des graminées annuelles et 1 à 3 feuilles du chiendent. Le stade développement de la citrouille n'est pas important. Respecter un délai de 30 jours entre l'application et la récolte en postlevée (30 jours).

Protection contre les insectes et maladies

La **chrysomèle rayée du concombre** est le seul insecte qui a une importance économique.

Parmi les maladies, c'est le **blanc** ou **mildiou poudreux** qui est le plus préoccupant. D'autres maladies secondaires comme la septoriose et la tache angulaire, sont de plus en plus présentes.

Pour obtenir des conseils pertinents sur le contrôle des ravageurs au cours de la saison, consulter les avertissements phytosanitaires du réseau solanacées-cucurbitacées.

Disponible gratuitement sur le site Web: http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/cso.htm

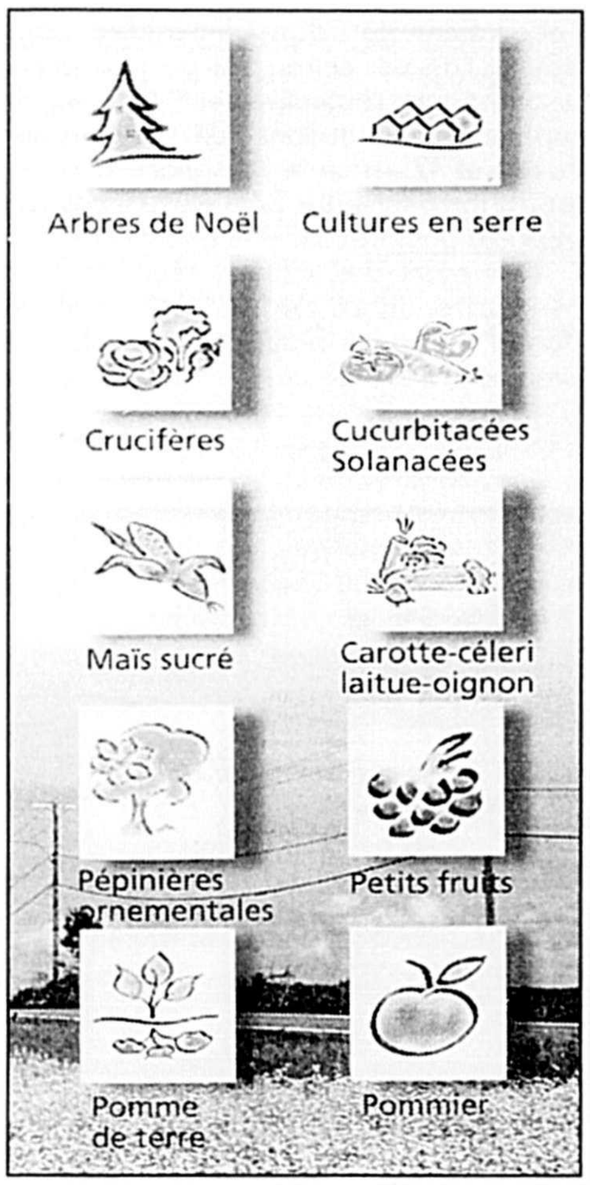
ABONNEMENT
Réseau d'avertissements phytosanitaires
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage,
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100, poste 3581
Téléc. : (418) 380-2181
Courriel : rap@agr.gouv.qc.ca ■

Abonnez-vous au RAP C'est gratuit sur Internet

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) vous offre une multitude d'informations concernant les **maladies** et les **ravageurs** affectant les principales **productions végétales** du Québec.

Le RAP offre aux producteurs des renseignements **régionalisés** et des stratégies qui vous permettent d'intervenir avec efficacité tout en respectant l'environnement.

Voici comment ça fonctionne : les conseillers agricoles, dépisteurs et chercheurs recueillent des données en cours de saison sur la présence et l'évolution des ennemis des cultures dans différentes régions agricoles du Québec. Ils transmettent l'information à chaque semaine aux avertisseurs des différents réseaux. L'information est transmise dans les plus brefs délais aux abonnés par des communiqués écrits.



L'abonnement vous assure de recevoir, tout au long de la saison, les avertissements et les bulletins d'information sur les cultures qui vous intéressent. Vous pouvez recevoir les communiqués par courriel, par télécopieur ou encore par la poste. **L'abonnement par courriel est gratuit pour tous les réseaux.** Les tarifs pour les envois par la poste ou par télécopieur varient selon le nombre de cultures visées. Les abonnements sont valides du 1er janvier au 31 décembre d'une même année. Avec les deux premiers (courriel et télécopieur), vous recevrez les communiqués quelques heures seulement après leur envoi. Pour vous abonner, il suffit d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante:

Réseau d'avertissements phytosanitaires

200, chemin Sainte-Foy, 9e étage,
Québec, Québec,G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100 poste 3581
Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : rap@agr.gouv.qc.ca

ARAS : Échos de l'assemblée annuelle

Sébastien Robert,
président ARASH

Le samedi 17 février a eu lieu la 21e assemblée générale annuelle de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH). Quelque 35 membres, plusieurs partenaires et invité(e)s se sont rendu(e)s cette année dans les nouveaux locaux de l'UPA de Saint-Hyacinthe pour y adopter notamment les rapports d'activités et financier de l'année 2000.

La dernière année a tout d'abord été marquée par le démarrage du secteur BRAM (Bagot, Rivière Noire, Maska), qui compte 46 membres, et la revitalisation du secteur ITARA (ITA de Saint-Hyacinthe) qui, avec ses 70 membres, a fait grimper les membres régionaux de 190 à 250. Parmi les autres réalisations, notons la soirée régionale tenue le 1er avril 2000 au Mistral à Saint-Hyacinthe, la mise en candidature de l'ARASH pour être l'hôte de l'AGA de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), la finale provinciale d'Agri-génie en 2002 (le Bas Saint-Laurent a été choisi région hôtesse), la finale régionale d'Agri-génie et la tenue d'un stand « Relève » au Salon de l'Agriculteur en janvier dernier.

Au cours de cette journée, cinq nouveaux directeurs (et directrices) ont été élu(e)s pour former le nouveau conseil d'administration. Deux postes restent cependant vacants pour le moment. Aussi le trophée Mario-Méthé, remis annuellement à une personne s'étant démarquée par la qualité et l'impact de son implication pour la relève agricole dans la région, a été décerné, cette année, à monsieur Pascal Lapointe. Un jeune homme très impliqué au VRAC et apprécié pour ses talents d'organisateur et son initiative.

Pour plus d'information au sujet de la relève agricole, veuillez communiquer avec notre secrétaire, madame Maggie Gaçnon, au (450) 774-9154 ou par courriel : **maggiegagnon@upa.qc.ca**



Le bilan alimentaire : un incontournable en production porcine



Charles Bachand

agronome,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
Saint-Hyacinthe



Daniel Schiettekatte

agronome,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
Granby

La réalisation du bilan alimentaire des élevages porcins est la meilleure façon d'obtenir le portrait exact de la charge d'azote et de phosphore d'un élevage donné. Telle est la conclusion d'une étude réalisée en Montérégie-Est avec la participation de près de 40 entreprises porcines.

Un bilan utile

Le bilan alimentaire est la méthodologie qui permet de connaître le profil de l'utilisation de l'azote et du phosphore dans un élevage. Ainsi, à partir des aliments utilisés nous connaissons les quantités d'éléments consommés par l'élevage. Les performances, le gain de poids et le nombre de porcelets produits permettent de déterminer les quantités d'éléments retenus et exportés avec les animaux vendus et sortis de l'élevage à cause de la mortalité.

La différence entre les éléments consommés et retenus par les animaux fournit les quantités d'azote et de phosphore excrétées dans les fumiers. Après avoir déduit environ 30% de l'azote perdu sous forme d'émanation gazeuse, nous avons les quantités d'azote et de phosphore qui se retrouvent dans le réservoir à lisier au moment de l'épandage.

Tableau 1 :

Rejets d'azote et de phosphore par le bilan alimentaire

Bilan alimentaire
Kg/1 000 kg gain

	Azote	Phosphore
Finisseurs	37,4	10,6
Naisseurs	74,9	29,1
Naiss.-finiss.	42,4	14,3

Tableau 2 :

Proportion des entreprises dont le résultat est inférieur, égal ou supérieur au bilan alimentaire

	INFÉRIEUR %	ÉGAL %	SUPÉRIEUR %
Azote			
Références[a]	5	55	40
Standards[b]	34	48	18
Déclarés[c]	47	42	11
Phosphore			
Références	5	34	61
Standards	40	18	42
Déclarés	47	24	29

a) Rejets moyens établis par le CPAQ en 1998
b) Volumes et analyses standards des lisiers
c) Volumes déclarés et analyses provenant des échantillons de lisier de la ferme.

Résultats

Les résultats de l'étude montrent que les charges d'azote et de phosphore sont de 37,4 kg d'azote et de 10,6 kg de phosphore par 1 000 kg de gain chez les finisseurs (tableau 1). Les naisseurs rejettent 74,9 kg d'azote et 29,1 kg de phosphore par 1 000 kg de gain. Quant aux naisseurs- finisseurs, leurs rejets sont 42,4 kg d'azote et 14,3 kg phosphore par 1 000 kg de gain.

Quand nous utilisons les références du CPAQ publiées en 1998 pour estimer les rejets d'azote et de phosphore des 38 entreprises participant au projet 2000, nous obtenons l'équivalent du bilan alimentaire en azote dans 55% des entreprises (tableau 2). L'estimé des rejets de l'azote est supérieur au bilan alimentaire dans 40% des cas et inférieur dans 5% des cas. L'estimé des rejets de phosphore est équivalent au bilan alimentaire dans 34% des entreprises seulement. L'estimé est supérieur dans 61% des cas et inférieur dans 5% des entreprises.

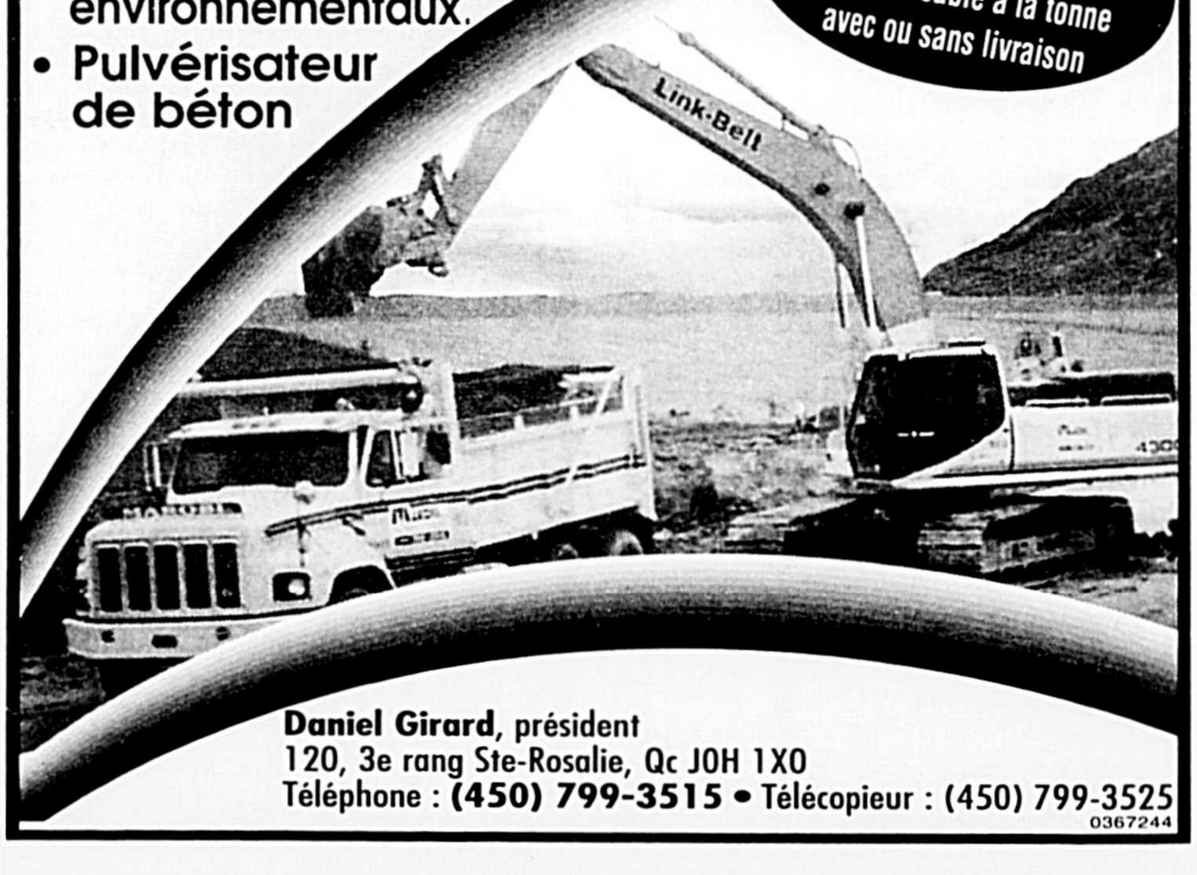
En utilisant les volumes de lisier standards et les analyses moyennes régionales de lisier, l'estimé des rejets est l'équivalent du bilan alimentaire dans 48% et 18% des entreprises pour l'azote et le phosphore respectivement. L'estimé est supérieur au bilan dans 18% des cas pour l'azote et 42% pour le phosphore. Le résultat est inférieur pour 34% et 40% des entreprises pour l'azote et le phosphore.

La mesure des volumes réels de lisier avec les analyses du lisier échantillonné dans l'entreprise n'apporte pas plus de précision. Dans ce cas, l'estimé se révèle

→

PLUS GRAND, PLUS DE CHOIX
Venez nous rencontrer à notre nouvelle adresse
17360, rue Saint-Louis
Secteur Saint-Joseph
PEU IMPORTE LE TRAVAIL
Husqvarna est là

MISE AU POINT DU PRINTEMPS
Un atelier de réparation 4 fois plus grand
ATELIERS TANGUAY
VENTE • SERVICE
RÉPARATION DE SCIES À CHAÎNE
TONDEUSES - SOUFFLEUSES
PETITS MOTEURS - TRACTEURS
YVON DEMERS, PROP.
TÉL.: 773-3708
0368592

MARQBI inc.
Division Transport D.S.G. inc. Location d'équipement AMD Ltée
Écotransit inc. Transport C. Joyal inc.
• Démolition
• Excavation
Commercial – Industriel
Agricole – Résidentiel.
• Transport
général – Local – Longue distance.
• Travaux génie civil
• Gestion de projets environnementaux.
• Pulvérisateur de béton
• Location de conteneurs
• Site d'enfouissement matériaux secs
• Fourniture et transport
Pierre - Terre - Sable
NOUVEAU
Sablière à La Présentation
Vente de sable à la tonne
avec ou sans livraison


Daniel Girard, président
120, 3e rang Ste-Rosalie, Qc J0H 1X0
Téléphone : (450) 799-3515 • Télécopieur : (450) 799-3525
0367244

Le PATLQ, votre centre d'expertise en production laitière



Guy Boyer

directeur régional,
Programme d'analyse
des troupeaux laitiers
du Québec (PATLQ)

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ) offre des services de fine pointe aux producteurs laitiers du Québec depuis 35 ans. Fondé en 1966 par le Dr John Moxley, le PATLQ est la propriété des producteurs laitiers du Québec. Desservant 75% des fermes du Québec, l'entreprise est reconnue comme centre d'expertise en production laitière.

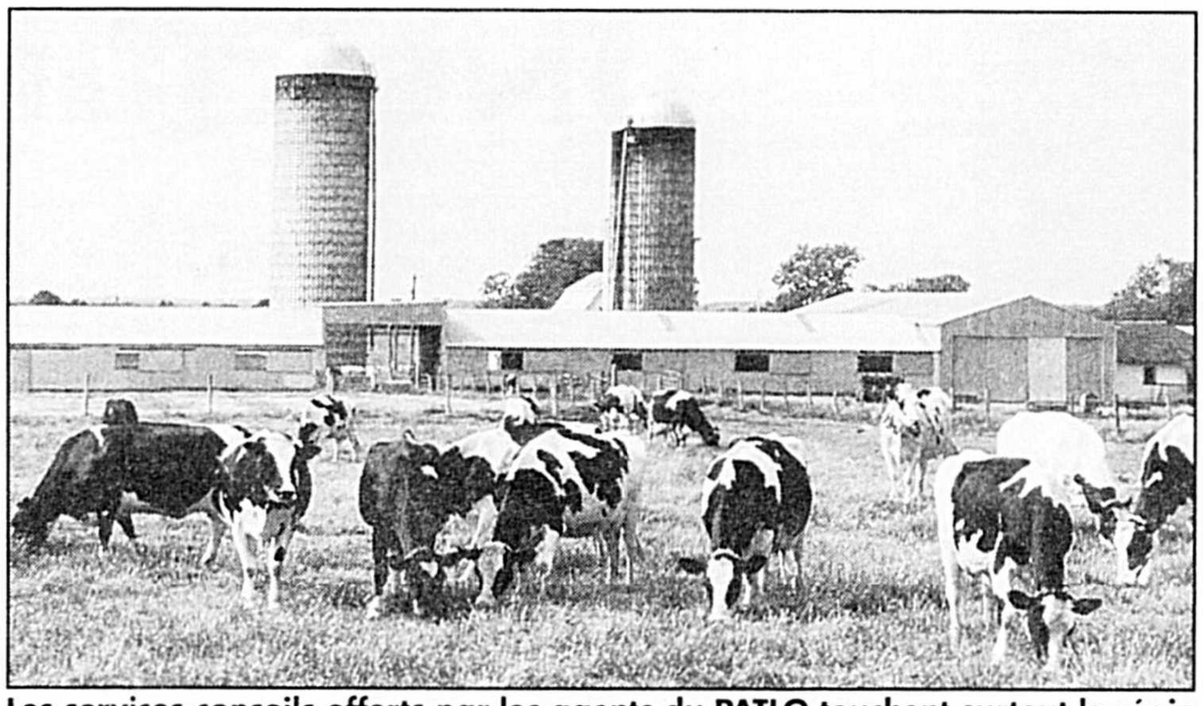
Les producteurs de la région de la Montérégie-Est peuvent compter sur la compétence et le dynamisme des agents-conseils Lyne Brodeur, Ghislain Coté, Michel Gauthier, Claude Huot, Carole Laliberté, Nicole Perreault et Jean-Marie Robert pour augmenter la rentabilité et la productivité de leur troupeau. Ces experts sont de surcroît soutenus par un agent de développement, Michel Duhamel, et par un directeur régional, Guy Boyer, en plus d'une solide équipe de recherche et de développement au PATLQ.

Après la saisie de données de production à la ferme, l'agent-conseil analyse et interprète avec son client les différents rapports produits par le PATLQ. Il formule ensuite des recommandations et donne des conseils pratiques pour aider le producteur dans sa prise de décision en vue de l'atteinte de ses objectifs. Les services-conseils offerts par les agents du PATLQ touchent surtout la régie et l'analyse de la production, la régie de l'alimentation, la régie de l'élevage des génisses et la planification laitière. Près de 86 000 heures de service-conseil ont ainsi été demandées par nos clients pour l'année 2000-2001. Un investissement plus que rentable ! Il est en effet bien établi que plus une ferme laitière fait appel aux services du PATLQ, plus sa productivité augmente. Jetez un coup d'œil au Rapport de production annuel du PATLQ. Les chiffres sont éloquents.

La Montérégie bénéficie également de l'expertise de Gilles Laramée, notre spécialiste en vérification des systèmes et de la méthode de traite (VSMT). Ce service, encore peu connu, offre au client une analyse complète de son système de traite et de la méthode de traite en vigueur. L'agent VSMT formule des recommandations claires et impartiales pour que le client puisse rapidement améliorer la traite de ses vaches, la qualité de son lait et les revenus de sa ferme.

Venez visiter notre site Web à www.patlq.com pour voir la multitude de services que le PATLQ vous offre. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Boyer, T.P., dta
Directeur régional
Téléphone : (450) 372-9873
Courriel : gboyer@patlq.com



Les services-conseils offerts par les agents du PATLQ touchent surtout la régie et l'analyse de la production, la régie de l'alimentation, la régie de l'élevage des génisses et la planification laitière.

suite de la page 24

équivalent au bilan alimentaire dans 42% et 24% des entreprises pour l'azote et le phosphore. L'estimé est inférieur au bilan dans 47% des entreprises que ce soit pour l'azote ou le phosphore. Dans 11% de ces cas, nous avons des résultats supérieurs au bilan de l'azote et dans 29% des cas, les résultats sont supérieurs au bilan phosphore.

Il n'y a donc pas de méthodes rapides très précises pour évaluer les charges d'azote et de phosphore d'une entreprise porcine sans établir le bilan alimentaire. L'utilisation des références du CRAAQ serait à privilégier lorsque qu'il est impossible d'obtenir de façon précise les données sur les aliments consommés, les volumes de production et les teneurs en protéine et phosphore des aliments.

L'étude se poursuivra en 2001 pour vérifier si un protocole plus rigoureux de l'échantillonnage des lisiers permet d'obtenir des résultats plus précis et pour modifier les données de référence du CRAAQ avec un plus grand nombre d'entreprises.

Édouard Viens
Président

ST-CÉSAIRE QUÉ.

LES BÉTONS DU COTEAU LTÉE

TÉL. 469-4921

ABQ ASSOCIATION BETON QUEBEC
BÉTON CERTIFIÉ BNQ
N° certificat: 478

Fabrication de Béton

Premier fabricant indépendant du Québec à obtenir la certification

QUALIBÉTON 9000

Prix Arcus 1995 Innovation dans le domaine agricole

Une flotte de quatorze bétonnières

Deux techniciens certifiés ACI

Un personnel qualifié et reconnu pour garantir notre production

0364168

125, RG ST-FRANÇOIS
ST-CÉSAIRE (QUÉBEC)
J0L 1T0

TÉL.: 450-469-4921
FAX: 450-469-4316
1-800-267-4921

SUIVRE DES COURS EN AGRICULTURE

VOILÀ UNE BONNE FAÇON DE DÉBUTER EN AFFAIRES!

FORMATION AGRICOLE
ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES

PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE

➤ **APPLICATION DE TECHNIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE (902.01)**
plus un stage en entreprise

➤ **GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (902.03)**

Période de formation du 29 oct. 2001 au 26 avril 2002

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou posséder une formation jugée suffisante
- Avoir interrompu ses études au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire
- Réussir l'entrevue de sélection
- Ces programmes sont acceptés par Emploi-Québec

➤ **HORTICULTURE ORNEMENTALE (CNE.04)**
Période de formation du 17 sept. 2001 au 3 mai 2002

Vous avez complété un DEP en production laitière, porcine ou de bovin de boucherie ? Vous pouvez continuer votre formation en agriculture au niveau collégial

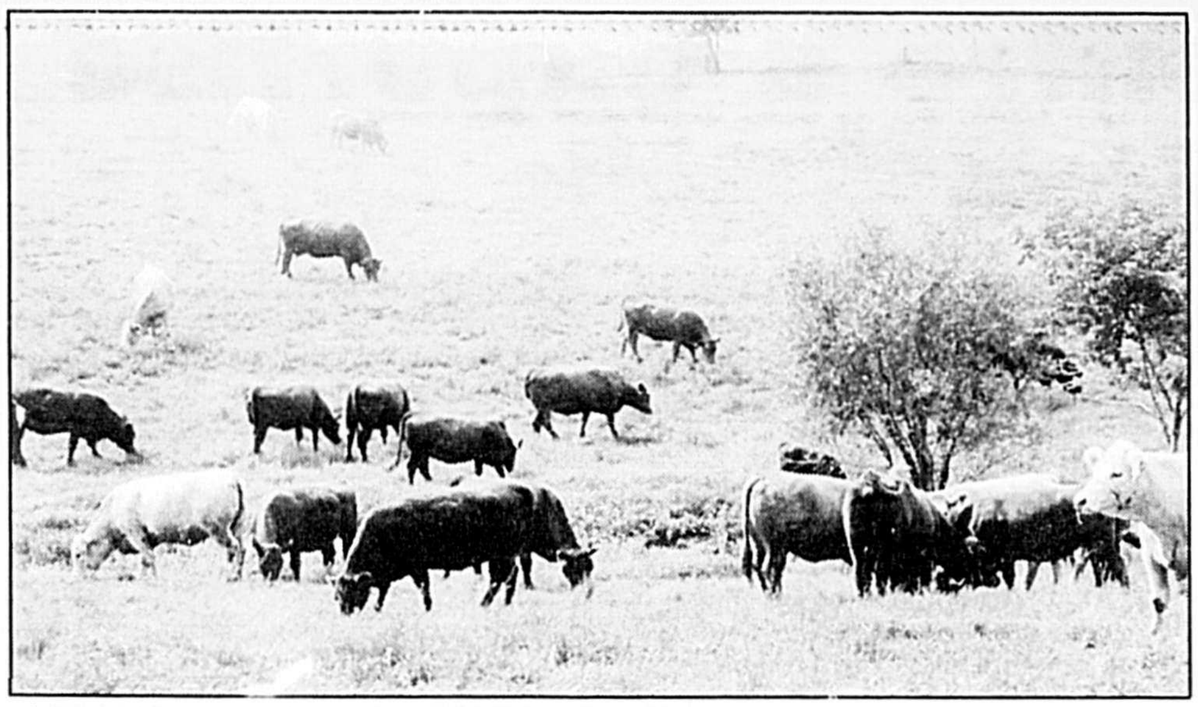
Lieu de la formation : Saint-Jean-sur-Richelieu

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Pour inscription, téléphonez immédiatement au :
(450) 347-5301 poste 2125

CÉGEP SAINT-JEAN SUR-RICHELIEU
le monde à ma portée
Reconnue par la société de financement agricole

0368129



Cinq actions simples permettent d'améliorer la qualité de vos pâturages et donnent accès à vos animaux à de l'eau de qualité.

Un géant à votre service : vos pâturages!

Gaétan Bonneau

agronome,
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Granby

La mise à l'herbe des bovins est souvent tenue responsable de la faible productivité des pâturages. Toutefois, certaines pratiques simples permettent d'augmenter les rendements économiques.

1re action :

Au printemps, choisissez vos parcelles les **mieux drainées** et commencez vos rotations dès que l'herbe atteint 2 à 3 pouces. Si le printemps ne permet pas une bonne portance du sol, attendez que l'herbe soit de 5 à 6 pouces, de façon à éviter de briser les racines.

2e action :

Entretenez les pâturages comme vos prairies. Après tout, c'est de l'herbe qui pousse aussi! Le **chaulage en surface**, le drainage et la fertilisation sont essentiels à l'établissement et à la croissance de l'herbe. Il vaut mieux **fractionner** les engrais d'ici juillet pour les épandre sur une herbe vivante. D'autres opérations contribuent à améliorer les rendements du pâturage, comme la fauche des refus, l'émiettement des bouses, le vasage et le traitement des animaux contre les mouches et les vers intestinaux.

Notez que la **fauche des refus doit se faire avant que l'herbe épie;** c'est donc après la deuxième rotation qu'il faut couper obligatoirement. Coupez les refus en août devient plus une question d'esthétique. Si l'on veut viser l'excellence, on doit couper les surplus lorsque la plante est vivante pour stimuler la repousse.

3e action :

Faites une rotation des pâturages avec au moins six parcelles. Au printemps, on fait un premier tour rapide de deux à trois jours par parcelle. Ensuite, on laisse un maximum de cinq jours par parcelle. Avec six parcelles, on donne de 25 à 30 jours à la plante pour repousser. Il vaut mieux beaucoup de chargement animal et un plus grand repos. On devrait également doubler la surface en juillet avec les regains de prairies.

4e action :

Donnez à vos animaux la possibilité de s'abreuver à un maximum de **600 pieds.** Au-delà de cette distance, les performances diminuent. Ainsi, ça peut aller jusqu'à 0,50 livre par jour de gain en moins. Lorsque le troupeau accède à de l'eau à proximité, il peut boire à sa soif. Cela permet aussi de minimiser les bousculades de l'effet troupeau. C'est un coût à prévoir, mais n'oubliez pas que la vache donne du lait composé à 92% d'eau : **moins d'eau moins de lait moins de livres de veau.** Faites un bilan de l'accès à l'eau de qualité, c'est possible et très intéressant.

5e action :

Sel et minéraux à volonté adaptés à vos pâturages et aux besoins du troupeau.

Toutes ces actions devraient vous permettre de **doubler les rendements** des pâturages et de réduire les coûts. Un pâturage coûte de **deux à trois fois moins** cher que le fourrage récolté. Prenez les moyens pour conserver vos pâturages productifs.

Ne faites pas de la cueillette avec vos pâturages comme les hommes préhistoriques, adonnez-vous à une agriculture de 2001 et prenez soin de vos pâturages! Votre troupeau l'appréciera!

UNE QUESTION DE FIERTÉ
UNE QUESTION DE QUALITÉ
MASSEY-FERGUSON
MASSEY FERGUSSON est une marque déposée d'AGCO CORPORATION
GRATUITE
jusqu'au 30 juin 2001
Garantie prolongée
de 24 mois / 1 500 heures
Demandez-nous les détails
5 NOUVEAUTÉS OFFERTES EN 2001 SUR SÉRIE 6200-8200
vous offrant de nouvelles perspectives en matière de performance et de productivité
"QUADLINK"
Suspension du pont avant à prix abordable
"RMS"
Gestion automatisée de l'hydraulique auxiliaire via un "joystick" logé dans l'accoudoir
"DUAL CONTROL AVANT"
Réduit le nombre d'opérations lors du travail avec une combinaison outil avant - outil arrière
"3e POINT AVANT"
Installé en usine, 3e point et prise de force avant
"SPEED MATCHING ET AUTODRIVE"
Décrite par Massey-Ferguson comme une transmission Dynashift automatique, Speed Matching et Autodrive permettant d'automatiser la sélection des 4 rapports sous charges proposés dans chaque vitesse
+ GARANTIE DE 4 ANS
Offerte gratuitement jusqu'au 30 juin 2001 ("Shield Program")
Voir détails chez votre concessionnaire Équipements Agri-Mont inc.
AGCO Personne ne connaît le foin comme HESSTON
ÉQUIPEMENTS AGRI-MONT INC.
166 ch. MARIEVILLE
ROUGEMONT, QC J0L 1M0
(450) 469-2370
MASSEY-FERGUSON
FARMHAND
Glencoe
HESSTON
0369006

Transfert électronique des états financiers des entreprises agricoles

Un suivi plus efficace de vos résultats financiers

Chantal Racine
et Lina Lalancette
la Financière agricole du Québec

Volet financement

Le traitement des dossiers de financement à La Financière agricole du Québec sera accéléré grâce à un nouveau mode de transmission électronique des données financières sur les entreprises agricoles entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et La Financière.

En effet, les Services de comptabilité et de fiscalité des fédérations régionales de l'UPA, qui offrent aux producteurs et productrices agricoles un service personnalisé de préparation d'états financiers, peuvent dorénavant transmettre ces états financiers par voie électronique directement à La Financière, au lieu d'utiliser les moyens traditionnels. Les entreprises agricoles bénéficieront ainsi d'une simplification des transactions et d'une réduction des délais associés aux échanges d'information.

annuellement La Financière agricole du Québec, près de 5 000 pourront être transmis électroniquement. La Financière projette également d'étendre ce service à d'autres firmes comptables dans les prochains mois.

La Financière agricole offre aux entreprises agricoles et forestières l'accès à un financement avantageux, une protection contre la hausse des taux d'intérêt et des aides à l'établissement. Près de 20 000 entreprises font présentement affaire avec La Financière. L'encours des prêts autorisés par La Financière se chiffre à 3,6 milliards et représente 60 % de l'ensemble du financement agricole au Québec.

Sylvie Chagnon
agronome, coordonnatrice
La Financière agricole du Québec

Volet assurances

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Dame nature nous en a encore fait la preuve en 2000. S'il y a eu des récoltes exceptionnelles en 1998 et en 1999, les producteurs de maïs-grain de la région et de l'ensemble du Québec ont subi cette année l'une des plus mauvaises saisons de récolte. Qui aurait prédit que le véritable bogue de l'an 2000 serait la récolte de maïs-grain au Québec? Heureusement, la majorité des producteurs et productrices agricoles de la région avaient judicieusement choisi d'assurer leurs récoltes pour la saison 2000. Cette saison difficile aura aussi démontré plus que jamais la pertinence des programmes d'assurance récolte qui contribuent grandement à la sécurité financière des entreprises agricoles. Les indemnités versées pour la région de la Montérégie Est totalisent 31,3 millions de dollars pour l'ensemble des cultures dont 24,9 millions pour le maïs-grain. Voici le bilan des indemnités versées par les directions régionales de Saint-Hyacinthe et du Haut-Richelieu qui desservent la région de la Montérégie Est.

En terminant, nous tenons à rappeler aux producteurs et productrices assurés à l'assurance récolte pour 2001 que si leurs cultures subissent des dommages, il est important de le signaler à leur direction régionale le plus tôt possible et ce, avant que les opérations de récolte ne débute. Au préalable, il faut prendre soin de visiter ses champs afin d'être en mesure d'indiquer rapidement à son conseiller ou sa conseillère en assurance agricoles les endroits où les dommages sont les plus sévères.

Bilan des indemnités versées pour 2000

par les directions régionales de St-Hyacinthe et du Haut-Richelieu

Cultures	Dossiers	Indemnités ($) indemnisés
Maïs grain	1 875	24 900 000
Pommes	151	1 870 000
Foin	718	1 429 000
Soya et haricots secs	341	1 342 000
Légumes de transformation	187	899 000
Productions horticoles	56	534 000
Céréales et autres	225	384 000
Total	**3 553**	**31 358 000**

Pour la clientèle : efficacité et sécurité dans les affaires électroniques

Cette nouvelle façon de faire entre l'UPA et La Financière permettra d'assurer un service plus rapide à leur clientèle commune, notamment dans la réalisation de ses projets d'investissements. Après avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'entreprise agricole, le service de comptabilité responsable du dossier peut alors transmettre immédiatement ses états financiers à La Financière au moyen d'un procédé très sécuritaire de transfert électronique de données. Seul le personnel dûment autorisé pourra consulter les fichiers informatiques contenant les données financières, ce qui garantit la confidentialité de cette information. **Si vous êtes client du Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA, parlez-en avec votre comptable. Il pourra transmettre électroniquement dès maintenant, avec votre consentement, vos états financiers à La Financière... mais il ne le fera qu'à votre demande.**

Pour le Québec, on estime que sur les 14 000 états financiers que reçoit

1-800-749-3636
Internet :
www.financieragricole.qc.ca.

GTA

LONGTEST
DIRECTION CENTRE-VILLE SAINT-HYACINTHE
PLACE LEVELCO Distributeur spécialisé Éclairage et matériel électrique
VOTRE FOURNISSEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
Distributeur de matériel électrique depuis 1948 au centre-ville de Saint-Hyacinthe
Toujours présent et à l'écoute de vos besoins
Comptoir électrique | Comptoir éclairage
*Livraison (minimum requis)
PRIX SPÉCIAUX POUR LES FERMES
Luminaire étanche
FIXTURES FLUORESCENTS
INDUSTRIEL
Économisez de 65% à 80% d'énergie tout en diminuant vos coûts d'entretien
Luminaire étanche pour applications industrielles et agricoles
Disponible en longueur d 24"x 48" et 96"
(version «dimmable» sur modèle de 48")
ÉCLAIRAGE D'ENTREPÔT
Puissance: 250w à 1000w
• Haute pression sodium
• Halogénures métalliques
Appareil d'éclairage
Fluorescent et incandescent (globes optionnels)
Chauffage de chantier
4800 watts
GCH 4831
49,00$
PRODUITS EN PVC / FILS & CÂBLES
IPEX
ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE
LONGTEST
PLACE LEVELCO Distributeur spécialisé
Heures d'affaires :
Lun. au merc. : 9h à 17h30
Jeu. - ven. : 9h à 21h
Samedi : 9h à 17h
Pour informations
Local 450 774-3661
Ext. : 1-800-363-1343
1405, rue Saint-Antoine (centre-ville) Saint-Hyacinthe
Site Web : www.pjca.com/longtest Courriel : longtest@hy.cgocable.ca
0369005

MONSIEUR Muffler
PNEUS • FREINS
Depuis-1956
Système d'échappement
Freins ABS
Direction
Radiateur
Vidange d'huile
Alignement
Pneus
Suspension
Traction avant
Système de charge
Castrol Vidange d'huile à prix spécial FONCEZ
INCLUANT FILTRE Permutation des pneus incluse à votre demande
Sans rendez-vous
17,95$
MONSIEUR Muffler
Lubrification et jusqu'à 5 litres d'huile 5W30. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Valable pour la plupart des véhicules, à l'atelier de Saint-Hyacinthe seulement. Taxes en sus. Valide pour un temps limité. Sur présentation du coupon seulement.
2965, rue Dessaulles, St-Hyacinthe, Tél.: (450) 773-2571
Estimation gratuite
0367670

Laiterie Ferme Bord des Rosiers

Du lait, du bon lait... et du fromage



Virginie Auger
conseillère en communications, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Saint-Hyacinthe

Troisième lauréat au concours « Choix du consommateur » dans la catégorie « Produits du terroir », au Salon de la gastronomie 2000, le lait d'Antan des frères Desrosiers n'est pas passé inaperçu. Les gens se sont laissé charmer par le goût unique de ce lait, préparé minutieusement selon la bonne vieille méthode d'antan.

À la ferme Bord des Rosiers, située le long de la Yamaska, à Saint-Aimé, un troupeau de quelque 120 vaches ruminent paisiblement. Bien heureuses, elles savourent la potion que leurs maîtres, André et Yves, leur ont méticuleusement préparée. Leur moulée, faite d'un mélange d'Okara (un sous-produit de lait de soya naturel, non transgénique, riche en fibres et en protéines, et de maïs-ensilage cultivé sans herbicides), n'est pas sans rehausser le goût vanillé du lait d'Antan. Pasteurisé à basse température et frais de la traite, le lait n'est ni homogénéisé, ni écrémé, ce qui lui donne un goût qui rappelle celui du lait qu'embouteillaient nos parents et grands-parents.

« Aux dires de Daniel Pinard, notre lait fait rajeunir de 50 ans », se plaît à raconter André Desrosiers, dont le produit est particulièrement apprécié du célèbre animateur.

Maître fromager

À la ferme Bord des Rosiers, outre le lait, on fabrique aussi des fromages. Dans la bâtisse adjacente à l'étable, le maître fromager, Réal Saint-Arnaud et ses assistantes Jacqueline Scott et Louise Lavallée, fabriquent sept variétés de fromage : un cheddar doux fait de lait cru...(un régal !), du traditionnel fromage en grains ainsi que des fromages de type libanais.

« Nous voulons faire découvrir des fromages différents qui sont adaptés au goût des Québécois », explique André Desrosiers. Fier de ses produits et désireux de les faire connaître, André Desrosiers prend donc un malin plaisir à les offrir en dégustation. L'Haloumi et le Nabulsi, finement tranchés et revenus dans l'huile d'olive, sont excellents comme entrée. L'Akaawi se marie bien aux salades, alors que le Labneh est une tartinade exquise sur un bagel ou une crêpe fumante. Quant au fromage tressé, il est certes amusant à détresser avec une bonne bière froide ou un verre de vin rouge.

Dès l'aube

Tous les matins, dès l'aube, les frères Desrosiers se lèvent pour faire la traite des vaches. Puis, deux fois par semaine, André remplit son camion de produits et part en faire la distribution. Sur son chemin, il s'arrête à Longueuil, Saint-Lambert, Montréal, Laval, Sainte-Julie, Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe. Ces produits se retrouvent, entre autres, sur les tablettes de l'épicerie fine Les Arpents Verts, de la Fromagerie Hamel, au marché Jean-Talon, à la Fromagerie du Deuxième, au marché Atwater ainsi qu'à la Fromagerie du marché Atwater.

Alors si un jour vous passez par Saint-Aimé, n'hésitez pas à faire une petite visite à la Ferme Bord des Rosiers. Vos papilles vous en sauront gré!

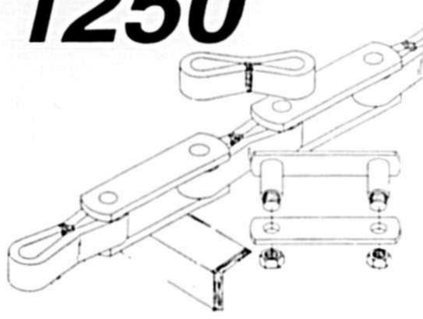
Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les points de vente et les produits Bord des Rosiers en composant le (450) 788-2527.



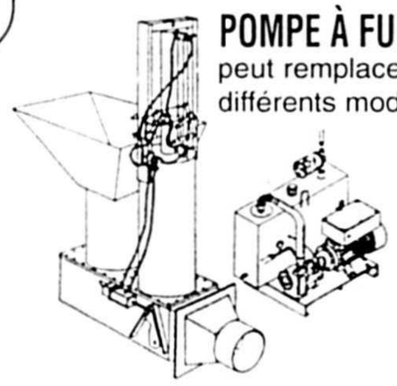
Réal Saint-Arnaud, maître fromager, et Jacqueline Scott, alors qu'ils préparent le lait à la Laiterie Bord des Rosiers.

ÉQUIPEMENT DUHAMEL LTÉE
ST-DOMINIQUE
On est SUPER parce que nos produits le sont!

SUPERCHAÎNE 1250



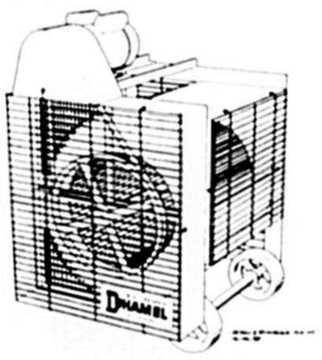
POMPE À FUMIER 7000
peut remplacer différents modèles



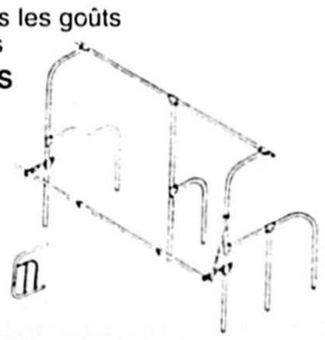
MONTÉE DM 200
- mobile
- résistant
- durable



DU CONFORT POUR L'ÉTÉ AVEC LE VENTILATEUR POUR PLANCHERS D'ÉTABLES LAITIÈRES "DUHAMEL"



STALLES
Nous en avons pour tous les goûts et pour tous vos besoins
STALLES AJUSTABLES D-60



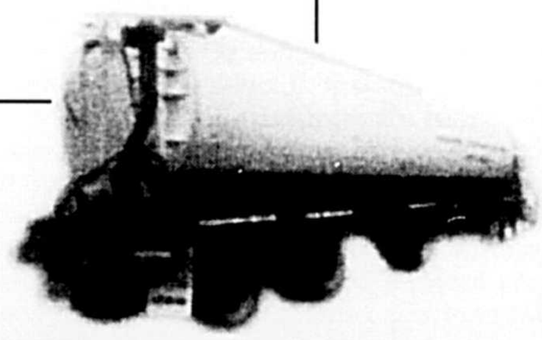
POURQUOI PAYER PLUS CHER ?
Équipement Duhamel Ltée
1308, route 137, St-Dominique
Tél. : (450) 774-3033 Téléc. : (450) 774-4108
0368670

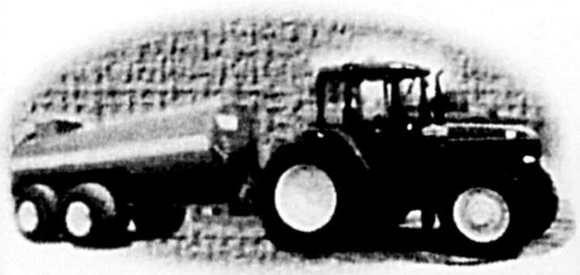
IRRIGATION MARCEL GIRARD ET FILS INC.



(450) 791-2431

S'ajoute maintenant à nos camions et notre "container", une VAN, afin de mieux répondre aux besoins de nos clients dans le domaine de l'épandage de purin.





Possibilité de location de tracteur et de réservoir avec cercleur

Pour informations :
Cell. Gilles : (450) 771-8313
Cell. Guy : (450) 771-8773
0369002

433, 3e Rang, Sainte-Hélène

À tous les intervenants concernés par la concertation et le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie

2000 : une année clé pour le positionnement et la consolidation du CDBM



René Desrochers

directeur général du Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie

Le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM) tenait, ces jours derniers, son assemblée générale annuelle faisant état de ses réalisations dans le secteur de la concertation du bioalimentaire en Montérégie.

« L'année 2000 a été une année clé quant au positionnement et à la consolidation du CDBM dans le monde du bioalimentaire montérégien », a déclaré M. Gaétan Bachand, président.

Durant l'année, l'organisme s'est d'abord doté d'un emblème qui exprime visuellement sa mission de concertation. Puis, le 7 avril 2000, son lancement officiel a eu lieu en présence de M. Claude Bernier, président du CRDM, de Mme Pauline Marois, ministre responsable de la Montérégie, et des ministres du MAPAQ et des régions.0

Quant au rendez-vous sectoriel, tenu le 4 avril 2000, il aura permis à plus d'une centaine de participants en provenance des milieux reliés à l'aménagement du territoire, à la production agricole, à la transformation et distribution, à l'enseignement, à la recherche et développement, et aux approvisionnements et services de circonscrire les enjeux stratégiques autour de douze priorités d'intervention pour les cinq prochaines années.

À l'automne, une tournée régionale des médias a permis au CDBM de se faire connaître du grand public, d'établir des liens de travail avec la presse régionale montérégienne et de souligner l'apport du bioalimentaire à l'économie régionale.

Finalement, au début de l'année 2001, l'organisme a adopté un plan de communication. Deux des pièces maîtresses de ce plan sont un dépliant promotionnel et un bulletin d'information, Le Bioalimentaire, qui sera publié quatre fois par année.

« Après une première année de mise en place, de réflexion et de consultation, le CDBM est prêt à passer à l'action et à réaliser son plan de développement stratégique », a rappelé son président.

Priorités pour 2001

Pour l'année 2001, les priorités d'intervention du plan du développement du CDBM porteront sur son rôle de concertation et sur la mise en valeur du secteur bioalimentaire sous toutes ses formes.

Le CDBM prévoit donc accorder la priorité aux quatre objectifs suivants :

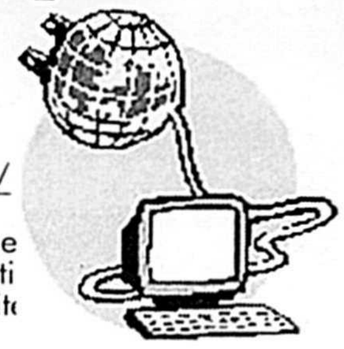
- Protéger les ressources biophysiques du territoire et optimiser leurs utilisations.
- Augmenter la présence des produits agricoles et bioalimentaires montérégiens sur les marchés québécois et extérieurs.
- Promouvoir l'industrie des savoirs bioalimentaires de la Montérégie.
- Stimuler le dynamisme régional du secteur bioalimentaire.

C'est dans le cadre d'un partenariat avec tous les intervenants du secteur bioalimentaire de la Montérégie et grâce à une gestion axée sur les résultats à effets durables que le CDBM compte atteindre ses objectifs.

Créé dans la foulée du sommet régional de la Montérégie en 1997, le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM) a pour mission d'assurer la concertation et le maillage des intervenants et organismes du milieu afin de favoriser le développement durable du secteur bioalimentaire de la Montérégie.

De bonnes adresses Internet

La moisson cybernétique



De bonnes adresses Internet

L'EAU

http://www.agr.gouv.qc.ca/ent-10.htm

Grace à cet outil de recherche vous pourrez retrouver les articles traitant de l'eau sur le site du MAPAQ

http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/index.htm

Site du Ministère de l'Environnement du Québec qui traite entre autre de pollution d'origine agricole.

http://www.ec.ga.ca/water/fr/info/pubs/primer/f_prim03.htm

http://www.ec.ga.ca/water/fr/info/pubs/FS/f_FSA4.htm

Site d'Environnement Canada qui traite de l'eau et son utilisation

http://res2.agr.ca/london/gp/français/bmp/waterbmp.html

Pratiques de gestion optimale de l'eau et Plan-Vert Canada-Ontario en Agriculture.

http://www.idrc.ca/media/aquatoxCSM.html:

Chronique Science Monde intitulée "Quand l'eau donne le goût de la science"

Conservation

http://members.tripod.com/plachance/

Ce site entretenu par Pierre Lachance du MAPAQ vous informe sur comment réduire l'usage des herbicides en grandes cultures.

http://www.ctic.purdue.edu/ctic/ctic.html

Site américain qui donne de l'information sur la technologie de la conservation.

http://www.panna.org/

PANUPS est un service de nouvelles hebdomadaires par courriel qui prone des méthodes alternatives aux pesticides.

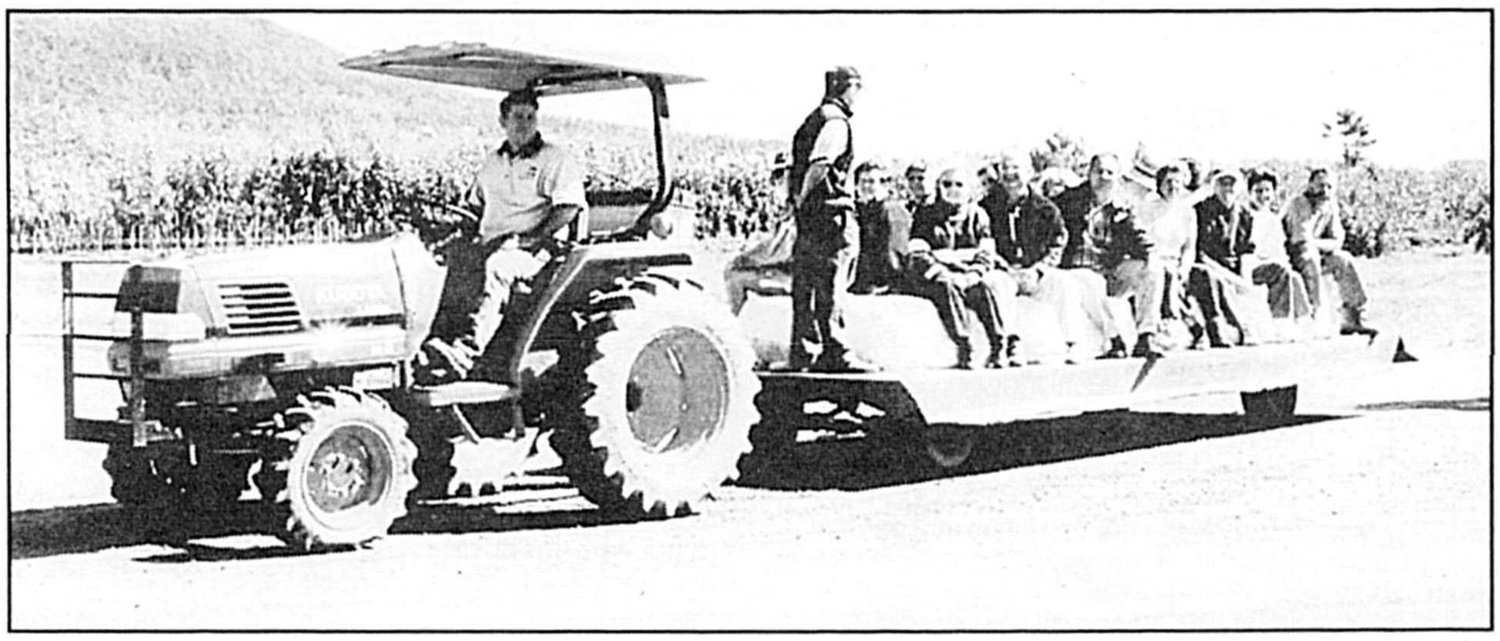




En temps et lieu

3 au 10 juin 2001
EXPOSITION AGRICOLE
DE SOREL
Lieu : Colisée Cardin et terrain de l'exposition
Heure : 8h30 à 16h30
Personne-ressource : Marco Lavallée
Tél. : (450) 743-2124

28, 29, 30 juin et 1er juillet 2001
EXPOSITION AGRICOLE
DE ROUGEMENT
Lieu : Pavillon de l'Agriculture, 735, rue Principale, Rougemont
Personne-ressource : Gérard Lavoie
Tél. : (450) 460-4447



Les visiteurs de l'Expo agricole de Rougemont pourront, le 30 juin et le 1er juillet, faire une petite visite à la Pépinière d'Abbotsford.

Attention! Attention!
Tous les citoyens de la région sont invités à l'Expo agricole de Rougemont qui se déroulera du 28 juin au 1er juillet prochain. De nombreuses activités sont prévues : des manèges, des visites à la Pépinière d'Abbotsford (médaillée d'or de l'Ordre du mérite agricole 2000) et bien plus encore. Surveillez vos journaux locaux, plus d'information sera diffusée sous peu!

Plus de 9 millions de dollars investis au cours de l'année 2000-2001

Où va donc l'investissement du MAPAQ en Montérégie-Est?



Jean Arseneault
responsable administratif, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Saint-Hyacinthe

Avec l'exercice financier terminé au 31 mars 2001, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation aura investi en Montérégie-Est, pour l'année 2000-2001, la somme de 9 394 418 $ par l'intermédiaire de ses programmes régionaux.

L'aide ainsi accordée par le MAPAQ l'est dans le cadre du « Soutien aux services-conseils et à l'établissement » pour un montant de 550 351 $ et de l' « Appui au développement et à l'adaptation de l'agriculture et de l'agroalimentaire » pour un montant de 478 049 $, ainsi que des déboursés dans le Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PRIME-VERT), qui totalisent 8 366 016 $, le tout permettant de soutenir les entreprises du secteur.

En ce qui concerne le Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PRIME-VERT), c'est principalement le volet des structures d'entreposage de fumiers qui, avec ses 136 dossiers traités en 2000-2001, a nécessité des investissements de 5 164 263 $, incluant un deuxième versement de 2 464 962 $ au début de 2001.

Le volet de la conservation et de la gestion des ressources eau et sol a pour sa part nécessité des investissements de 184 395 $, répartis dans pas moins de 22 projets de gestion de pollution et de diffusion de l'information.

Pour sa part, l'amélioration de la capacité de gestion, par l'intermédiaire de 9 syndicats de gestion et de 15 clubs d'encadrement technique, a bénéficié d'investissements totalisant 412 131 $, et ce, en soutien aux quelque 497 entreprises membres.

Autre volet important : les clubs agroenvironnementaux, qui regroupaient 688 membres, ont pour leur part reçu une aide de 349 173 $.

Voilà pour les déboursés en Montérégie-Est par l'intermédiaire des programmes régionaux et ceci excluait evidemment le remboursement de taxes municipales et l'amélioration de la santé animale, qui représente également une autre part importante des montants versés en Montérégie-Est.

SOUTIEN AUX SERVICES CONSEILS ET À L'ÉTABLISSEMENT

MESURE	Nb Dossiers	Montant
Appui au développement des services conseils de groupe		
Syndicats de gestion	9	271 350 $
Clubs d'encadrement technique	15	140 781 $
Appui au réseautage		
Agroenvironnement	21	72 412 $
Commercialisation	4	8 783 $
Formation	5	19 475 $
Appui au transfert de ferme et à l'établissement		37 550 $
TOTAL du Programme		**550 351 $**

APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

MESURE	Nb Dossiers	Montant
Appui à l'adaptation et au développement régional		
Relève et transfert	11	13 000 $
Condition féminine	1	813 $
Plan stratégique de développement	10	67 881 $
Promotion de l'agriculture régionale	19	80 888 $
Valeur ajoutéeà la ferme et création d'emploi	10	39 230 $
PATBQ	1	1 000 $
Conservation des ressources	22	184 395 $
Introduction de nouvelles technologies	7	89 092 $
Mise en marché et exportation	2	1 750 $
TOTAL du Programme		**478 049 $**

PROGRAMME D'AIDE À L'INVESTISSEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (PRIME-VERT)

MESURE	Nb Dossiers	Montant
Structure d'entreposage de fumiers (2000-2001)	136	2 699 301 $
(2e versement en début 2000 pour les dossiers de 1999-2000)	160	2 394 679 $
(2e versement en début 2001 pour les dossiers de 2000-2001)	128	2 464 962 $
Réduction/Augmentation de la capacité d'entreposage	n.d.	188 689 $
Equipement d'épandage des fumiers	---	79 632 $
Services-conseils en agroenvironnement	688	349 173 $
Organisme de gestion (AGEO)	---	189 582 $
TOTAL du Programme		**8 366 018 $**

SOUTIEN AUX SERVICES CONSEILS ET À L'ÉTABLISSEMENT		550 351 $
APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE ET		
DE L'AGROALIMENTAIRE		478 049 $
PROGRAMME D'AIDE À L'INVESTISSEMENT EN AGROENVIRONNEMENT		8 366 018 $
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		**9 394 418 $**

Le seul tracteur conçu et construit spécialement pour vous.



Le capot relevable est actionné par un vérin pneumatique pour faciliter l'accès aux points d'entretien. Pas besoin de se battre avec des fermetures et des panneaux latéraux.



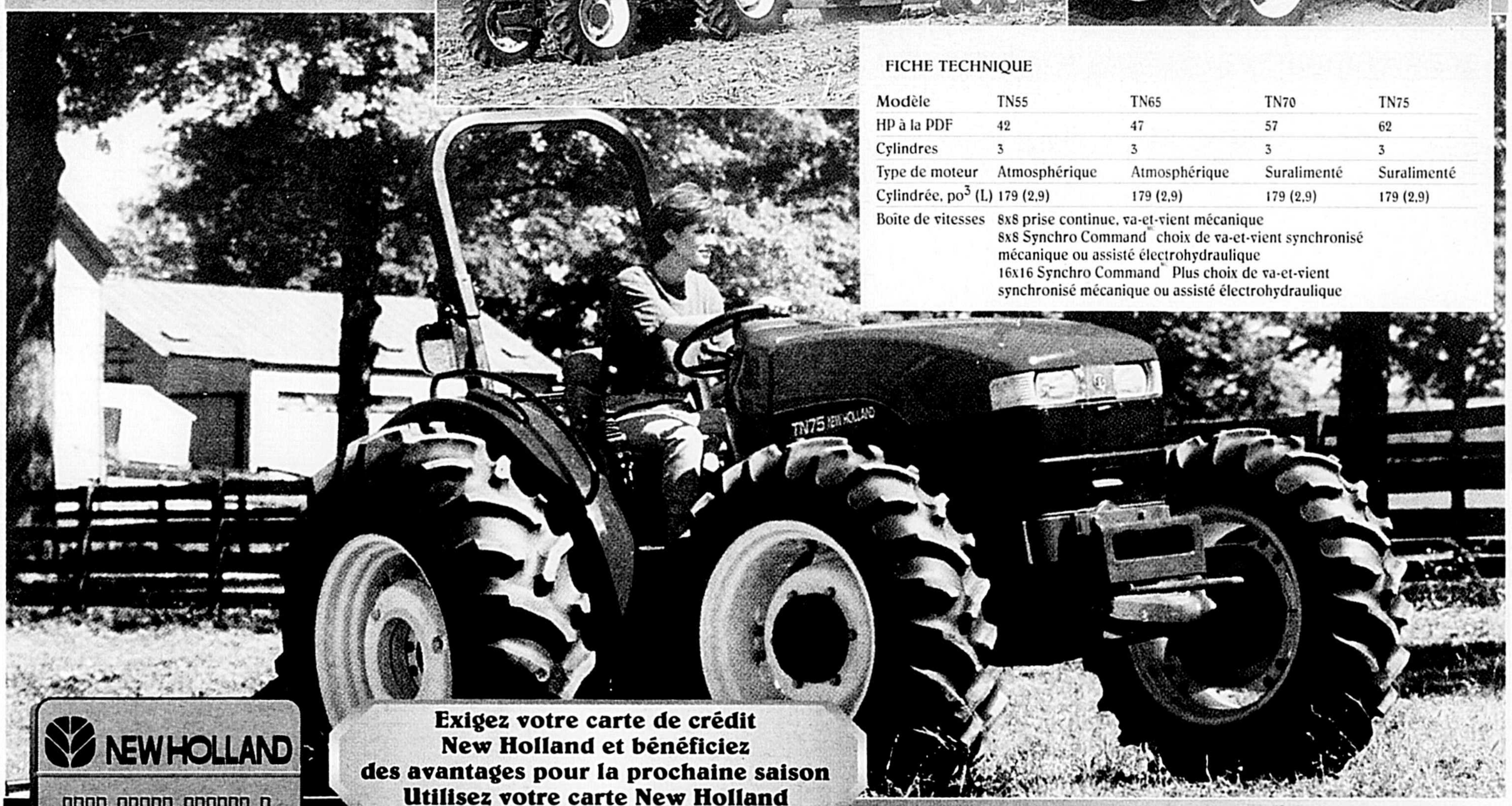


La plate-forme de l'opérateur est très spacieuse, avec beaucoup d'espace pour les jambes et les commandes de la boîte de vitesses, de l'accélérateur et du circuit hydraulique sont à portée naturelle de la main.









FICHE TECHNIQUE

Modèle	TN55	TN65	TN70	TN75
HP à la PDF	42	47	57	62
Cylindres	3	3	3	3
Type de moteur	Atmosphérique	Atmosphérique	Suralimenté	Suralimenté
Cylindrée, po^3 (L)	179 (2,9)	179 (2,9)	179 (2,9)	179 (2,9)
Boîte de vitesses	8x8 prise continue, va-et-vient mécanique 8x8 Synchro Command™ choix de va-et-vient synchronisé mécanique ou assisté électrohydraulique 16x16 Synchro Command™ Plus choix de va-et-vient synchronisé mécanique ou assisté électrohydraulique			

NEW HOLLAND

0000 00000 000000 0

ROBERT PARENT

Exigez votre carte de crédit New Holland et bénéficiez des avantages pour la prochaine saison Utilisez votre carte New Holland

Le nouveau chef de file en Montérégie

INOTRAC

SAINT-HYACINTHE
920, rue Martineau
796-3707 778-6011
Mtl 875-4421
SERVICE D'URGENCE:
Pièces: 779-1008 Service: 779-0727

IBERVILLE
125, Route 104
347-5596
Fax: 347-3101
SERVICE D'URGENCE:
Pièces: 357-5352 Service: 357-5353

Courriel : inotrac@qc.aira.com

La vraie force des agriculteurs

Machinerie C. & H. Inc.

12, route 122, sortie 170 (nord),
ST-GUILLAUME

(819) 396-2185 • 1-800-268-3088

courriel: mach/ch@drcgocable.ca

8006908

LE PLUS POLYVALENT



DES SARCLEURS

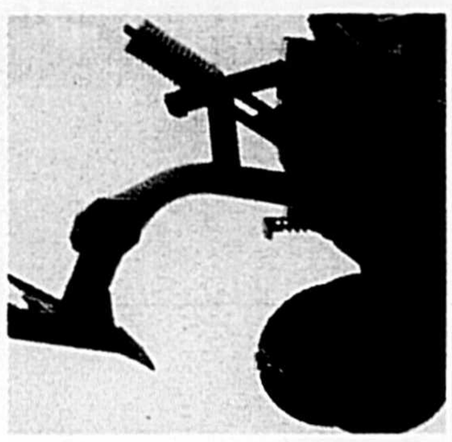


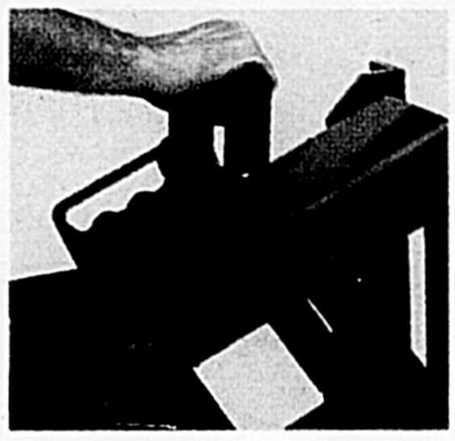
La polyvalence du nouveau sarcleur 6000 accroît votre productivité et réduit vos investissements en machinerie.

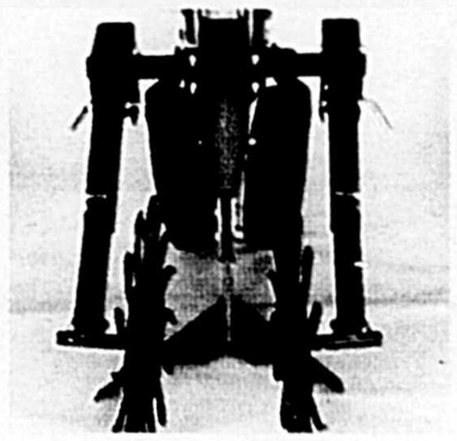
À l'image de ses prédécesseurs – les célèbres modèles 1000 et 5000 de Hiniker –, ce sarcleur est conçu pour travailler dans tous les types de sols, de cultures et de conditions climatiques. Il est l'ultime référence en matière de design.

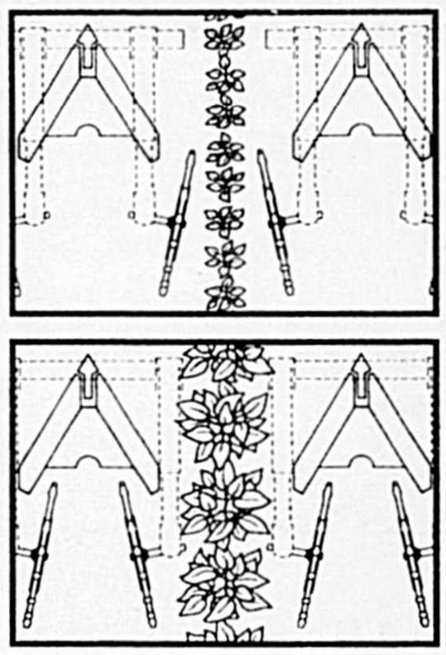
Avec le sarcleur 6000 de Hiniker, les technologies de conservation aratoire entrent dans une ère nouvelle !

- **Châssis offrant le plus haut dégagement de l'industrie**
- **Mécanisme à réglage automatique pour sols rocailleux**
- **Levier exclusif (actionné manuellement) pour régler la profondeur de l'unité du disque et la pression au sol**
- **Roues tandem pour le réglage de la profondeur**
- **Nouvelles pointes de carbure au chrome avec couteaux réversibles**









Équipements

H. PALARDY 2000 INC.

filiale de Hewitt Équipement Limitée

51, rue Principale, Saint-Damase, Cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325 • 1 800 207-3703

0369003